

COLLEGE SCIENCES DE LA SANTÉ

UFR

Sciences Médicales



**Livret des
Enseignements**

DFASM 1
Diplôme de Formation
Approfondie
en Sciences Médicales
1^{ère} année

Année universitaire 2025-2026

UFR

Sciences Médicales

Le mot du Coordonnateur d'année et du Doyen

Vous entrez en DFASM 1 (M1), première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales.

Vous allez bénéficier d'un enseignement intégré pour mieux profiter de vos stages à l'hôpital par l'acquisition, durant la même période, des bases théoriques de la pathologie médicale.

L'enseignement théorique et les stages sont complémentaires ! Cet enseignement sera approfondi par des conférences d'internat. Vous devrez travailler très régulièrement. Vous serez évalués à la fois sur vos connaissances théoriques et sur votre activité en stages.

Le but ultime de votre formation est la prise en charge des patients. Dans les services hospitaliers où vous serez accueillis, faites preuve de respect et de compassion à leur égard. Respectez également les équipes paramédicales et médicales qui vous encadreront. Votre gentillesse, votre curiosité scientifique et votre disponibilité seront les meilleurs atouts pour des stages réussis.

Les personnels enseignants et administratifs de l'Université et du CHU feront tout leur possible pour vous offrir les meilleures conditions de travail. Cependant, le nombre d'étudiants en DFASM 1 et la mise en place de la nouvelle maquette pédagogique ainsi que des nouvelles modalités d'examen rendent nécessaire la compréhension et la motivation de tous. Nous comptons sur votre aide pour que cette année de travail et de formation soit profitable à tous.

Bon courage

**Pr Patrick DEHAIL,
Vice-Doyen
Coordonnateur DFASM
Coordonnateur DFASM 1**

**Pr Igor SIBON
Vice-Doyen**

**Pr Caroline GRONNIER
Co-coordonnatrice DFASM 1**

**Pr Pierre MERVILLE,
Doyen
Faculté de Médecine
de Bordeaux**

Lutte contre le harcèlement et les violences

Afin de favoriser un climat d'études sain et respectueux, propice à l'épanouissement de toutes et tous, mais aussi dans l'objectif de lutter contre toute forme de discrimination [raciste, sexiste, liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre ...], d'intimidation et de violence, l'UFR Sciences Médicales affirme sa volonté de tout mettre en œuvre pour que les victimes soient écoutées et accompagnées dans leurs démarches. Des moyens sont mis en place au sein de l'Université et de notre UFR pour recevoir votre parole, vous diriger vers des personnes ressources si vous en ressentez le besoin, et vous accompagner dans vos démarches juridiques. Des mesures concrètes sont prises contre les personnes suspectes d'avoir commis ces agressions ou tout autre acte discriminant, quel que soit leur statut.

L'université de Bordeaux s'engage à vous offrir des conditions d'études et de vie sur le campus optimales. Au travers de son règlement intérieur, l'établissement rappelle aux membres de la communauté universitaire leurs droits et devoirs. Le respect de ces dispositions garantit le bon ordre au sein de l'établissement et la cohésion des étudiants et des personnels. A ce titre, nous vous rappelons que le bizutage est interdit, notamment lors des événements festifs et des moments d'intégration.

Si vous avez été victime ou témoin d'actes humiliants ou dégradants, la Cellule d'écoute, de veille et de signalement (CEVS) se tient à votre disposition.

Par le biais de la cellule, vous pourrez bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement, assurés par un cabinet de psychologie. Les éléments communiqués à la CEVS sont confidentiels et peuvent, si nécessaire, donner lieu à toute mesure de traitement utile.

Si vous êtes victime ou témoin d'une agression sexiste ou sexuelle, ou d'un acte discriminant, nous tenons à ce que vous sachiez que nous sommes de votre côté. N'hésitez pas à nous le signaler. Notre objectif commun est de faire cesser ces violences encore trop présentes à l'hôpital comme à la faculté.

Si vous êtes victime ou témoin de tels comportements punis par la loi, plusieurs moyens sont à votre disposition pour le signaler :

- **La cellule de veille à l'Université** : une cellule de veille et de signalement existe à l'Université de Bordeaux. Lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des victimes ou des témoins, elle répond concrètement et en toute confidentialité aux situations dont elle est saisie et agit pour prévenir et dissuader tout comportement abusif. Contact étudiants : celluledeveille.etudiant@u-bordeaux.fr
- **Le site du Collège Santé** : un signalement anonyme pourra être effectué sur le site du Collège Santé à l'adresse suivante : signalement.college.sante@u-bordeaux.fr dont les élus étudiants seront destinataires. Ils feront une analyse des faits signalés et les transmettront, le cas échéant, aux coordonnateurs d'années afin que des mesures soient prises.

- Au CHU, un dispositif de signalement des violences entre professionnels s'est mis en place. Chaque professionnel, quel que soit son statut (médical, non médical, étudiant) peut remplir un formulaire dédié disponible sur le portail du CHU :

Il est disponible directement sur le portail intranet du CHU, via le lien et/ou le QR code suivant (aussi accessibles depuis un téléphone mobile) :

https://iia.chu-bordeaux.fr/prog/openpage.php?idCor=Cor_556d3e7af9ece9f64bf4c74c6325074a



Chaque signalement est transmis de façon sécurisée à une cellule de recueil composée d'un nombre limité de personnes soumises au secret professionnel. Le signalement peut être anonyme. Toutefois, pour faire l'objet d'un traitement adapté, l'identité de l'auteur du signalement doit être précisée, qu'il soit victime ou témoin des faits rapportés.

- Portail de signalement Police ou Gendarmerie #NeRienLaisserPasser : ce portail vous assure un accueil personnalisé et adapté par un policier ou un gendarme. Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. La discussion interactive instantanée permet un échange individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Infos-pratiques/Signalement-des-violences-sexuelles-et-sexistes>

- Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA) : cette structure de coordination a pour mission de favoriser la qualité de vie des étudiants en santé en proposant des interventions et des soutiens adaptés.

soutien@cna.fr - 21, rue Descartes - 75350 Paris Cedex 05 - tél. : 0 800 724 900

- Espace santé étudiants : ese@u-bordeaux.fr - 22, avenue Pey-Berland, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus - tél. : 05 33 51 42 00

- Service de santé au travail - tél. : 05 40 00 60 60 ou 05 40 00 37 11 - 16, avenue Léon Duguit, 33600 Pessac, Tram B, arrêt Doyen Brus

- Vous pouvez aussi contacter directement, par mail, votre coordonnateur d'année

- Violences sexistes et sexuelles : 3919 <https://lannuaire.service-public.fr/centres-contact/R17892>

- Numéro national de prévention au suicide : 3114 <https://3114.fr/>

Promotion « Pr Jacques Sénégas » 1938-2025

Né le 10 octobre 1938 à Béziers, Jacques Sénégas, ancien étudiant de l'école du service de santé des armées de Bordeaux (Santé Navale), a été nommé Professeur des Universités en janvier 1970 et Chef de Service en Chirurgie Orthopédique en 1978.

Il était un élève du Professeur Louis Pouyanne, grande figure de la chirurgie bordelaise à l'origine du Centre de Traumatologie de l'Hôpital Pellegrin, l'un des tous premiers en France.

Le Professeur Sénégas a été un précurseur dans la chirurgie de la colonne vertébrale.

Il fut le premier en France à en faire une spécialité à part entière, branche de la chirurgie orthopédique et y consacra sa vie professionnelle.

Il a été le fondateur de l'école bordelaise de chirurgie du rachis, de renommée internationale, dont sont issus de nombreux élèves, en France comme à l'étranger.

Chirurgien très adroit et précis, le Pr Sénégas était aussi passionné par l'enseignement.

Il fut un très grand anatomiste et a enseigné cette discipline en première année de médecine.

Les étudiants se bousculaient pour assister à ses cours magistraux et le voir dessiner au tableau.

Dans cette discipline très académique il sut également être novateur en développant l'anatomie fonctionnelle et la biomécanique de l'appareil locomoteur, notamment de la colonne vertébrale.

Grand sportif - 5^{ème} dan au judo, joueur de rugby de l'équipe première du CA Béglais et international junior.

Il s'est beaucoup impliqué dans la prévention des traumatismes cervicaux dans le rugby.

Le Pr Jacques Sénégas est décédé le 21 février 2025, à l'âge de 86 ans. Grâce à son héritage, Bordeaux reste une référence dans la chirurgie de la colonne vertébrale.

Sommaire

Lutte contre le harcèlement et les violences.....	4
Renseignements pratiques.....	8
Informations importantes	10
Étudiants à besoins spécifiques.....	12
Bureau Mobilité Internationale	13
Contrat d'engagement de service public	14
Charte de bonne conduite numérique des cours à distance	15
Bureau Vie Etudiante (BVE).....	16
Charte Tutorat	17
Enseignements	18
Conférences d'Internat	19
Séquence des ME et des stages en DFASM 1.....	21
Répartition des groupes.....	22
Modules d'Enseignement (ME).....	23
Contrôles continus DFASM 1.....	24
ME : Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie.....	26
ME : Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur.....	29
ME : Cardiovasculaire et Thoracique.....	34
ME : Hépato-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme	38
Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article des E.C.N.	40
ECOS (Examen Clinique à Objectif Structuré).....	41
Module transversal d'Imagerie.....	42
Module en ligne de gestion du stress académique - DFASM 1 - DFASM 2 - DFASM 3.....	44
Modules d'Enseignement complémentaire	45
Formation double cursus Santé Sciences.....	47
Stratégie des examens d'Imagerie et de Laboratoire	50
Neurobiologie	52
Imagerie et EDN	53
Formation à l'urgence pratique	54
Anglais médical.....	56
Médecine et comportements de santé	57
Médecine légale	58
Médecine et Méditation.....	59
Apport de l'anthropologie biologique à la connaissance des populations passées et présentes	60
Initiation aux stratégies et aux politiques de santé.....	62
UnitésEnseignementRecherche	64
Valorisation du parcours de formation	65
Organisation des examens des études médicales :	67
Modalités pratiques des examens du DFASM 1	68
Conditions de validation	70
2 ^{ème} session.....	71
Redoublement.....	71
Dispositions particulières	72
Exclusion.....	72
Modalités pratiques et validation des stages et des gardes	73
Modalités d'accès au 3 ^{ème} cycle des études médicales	76

Renseignements pratiques

Au cours de votre DFASM 1, vous devrez valider quatre Modules d'Enseignement (ME) du tronc commun.

- ME Appareil Locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie
- ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur
- ME Cardiovasculaire et Thoracique
- ME Hépato-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme

L'année est découpée en semestre avec des modules fonctionnant par paires : NPSD et ALDVG ou HGEM et CVT. Au cours du premier semestre, votre enseignement portera sur l'une de ces paires ; au cours de l'autre semestre, il portera sur la paire restante. Chaque module associe un enseignement théorique qui se déroule l'après-midi de 16h30 à 18h30 en hybride distanciel et présentiel à l'Université. Les contrôles continus réalisés en distanciel seront composés de questions isolées sous des formats variés (QROC, Zone, QRM, QRU...) et/ou de KFP et/ou de mini-DP, chaque CC étant composé au total de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés. La durée du CC dépend du nombre de questions en comptant une minute par question. Les CC et leur correction (ED post-CC) se feront en distanciel. En dehors des référentiels officiels de chaque discipline auxquels vous devrez vous référer, des cours enregistrés seront disponibles sur la plateforme Moodle UB. Les stages sont obligatoires avec la possibilité, selon le choix du maître de stage, de garder des stages tous les matins du lundi au vendredi ou de passer à un format en journée continue, en alternant les semaines. L'amplitude horaire du stage et les activités associées sont variables selon les ME, sous la responsabilité du coordonnateur du ME et des responsables des stages dans les services. Mais attention, si la durée de ces matinées de stage dépasse 5h, ou si, pour des raisons de service (bloc, visite tardive, staff, etc...), l'horaire de fin de stage va au-delà de 13h, ces périodes seront d'emblée considérées comme des journées continues et non plus comme des matinées.

Vous serez invités à participer à des activités hospitalières à caractère pédagogique certains après-midis, selon les ME, sans dépasser 2 après-midis par semaine, en dehors des périodes de cours. Ces après-midis seront valorisés par l'attribution d'une garde pédagogique.

Sur la base du volontariat, les étudiants peuvent participer à des activités de stage le samedi matin. Ces périodes supplémentaires de stage ne peuvent pas être imposées aux étudiants.

Sachez que la pathologie médicale s'apprend d'autant mieux que l'on voit plus de patients en conditions réelles. La qualité d'un stage dépend de l'interaction entre l'équipe qui vous prendra en charge et vous-même. Votre motivation sera un élément déterminant de la qualité de ce stage. Une évaluation des enseignements théoriques et des stages hospitaliers est mise en place sur l'application DIOSEL. Votre anonymat y est garanti. L'amélioration de l'enseignement dépendra de vos réponses et l'évaluation de votre stage est nécessaire pour participer au choix de stage suivant.

Vous serez répartis en **quatre groupes**. Au cours du premier semestre, vous aurez l'enseignement d'une première paire de ME et vous changerez de stage à mi-semestre. Au cours du 2^{ème} semestre, vous aurez l'enseignement de la 2^{ème} paire de ME avec les 2 stages correspondants qui aborderont successivement les quatre ME fondamentaux du DFASM 1. L'enseignement de médecine générale est intégré à chaque ME.

Vous aurez également la possibilité d'accéder, selon votre rang de classement sur DIOSEL, à un stage délocalisé dans les CH de la côte Basque, Dax, Pau, Mont de Marsan, Agen, Périgueux (offre variable selon module). Des terrains de stage ont été sélectionnés, correspondant à votre enseignement de semestre, auquel vous assisterez en distanciel.

Aucune aide matérielle n'est pour l'instant associée à ces stages délocalisés. Le logement sera à votre charge. Selon la période considérée, les étudiants qui choisiront ces stages devront revenir sur Bordeaux pour les examens facultaires de janvier et de juin ainsi que pour les ECOS officiels.

Vous serez répartis en quatre groupes d'environ 100 étudiants qui aborderont successivement les quatre ME du tronc commun du DFASM 1 dans un ordre différent selon les groupes. Certains enseignements de médecine générale seront intégrés aux différents modules.

Vous avez, aussi, tout intérêt à suivre **les conférences d'internat** qui ont été préparées (Pr Didier GRUSON et Pr Etienne RIVIERE) pour vous former à l'examen dématérialisé national (EDN).

Vous passerez :

- la première session des deux premiers ME de l'année en janvier
- la première session des deux derniers ME de l'année en juin
- la deuxième session des quatre ME de l'année en juillet

Un contrôle continu des connaissances est proposé dans chaque module (cf. modalités pratiques des examens de DFASM 1), celui-ci représentera 20% de la note finale des évaluations théoriques.

Vous devrez également valider un module d'enseignement complémentaire du parcours personnalisé dont la liste et les modalités de choix sont expliquées dans le livret.

Vos congés comporte 24 jours ouvrés l'été (juillet ou août) et 6 jours au cours de l'année entre septembre et juin, samedi compris. Si vous êtes en stage à temps plein en semaine alternée, ces congés ne seront pas posés sur votre semaine « off ». Il est toutefois important que vous vous concertiez entre étudiants du même terrain de stage afin d'étaler ces congés entre vous, dans le respect du bon fonctionnement du service.

Au final, ces congés seront validés par le directeur de la structure (Direction des Affaires Médicales) sur avis du chef de service.

Informations importantes

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter

- Les coordonnateurs de ME

- M. le Pr Patrick DEHAIL (coordonnateur du DFASM et Vice-Doyen)
patrick.dehail@chu-bordeaux.fr
- Mme la Pre Caroline GRONNIER (co-coordonnatrice du DFASM 1)
caroline.gronnier@chu-bordeaux.fr
- M. le Pr Igor SIBON (Vice-Doyen)
igor.sibon@u-bordeaux.fr
- M. le Pr Pierre MERVILLE (Doyen)
pierre.merville@u-bordeaux.fr

- Un changement d'adresse ?
- Un nouveau numéro de téléphone ?
- Un problème d'inscription ?
- Un évènement familial, professionnel ... ?
- Des informations sur les examens, sur les notes ?

Contactez

la gestion des cursus étudiants 4^{ème} année de médecine (DFASM 1)

Bâtiment 5D - RDC - Porte D

Pauline MARMOL

☎ 05 57 57 14 14

pauline.marmol@u-bordeaux.fr

- Une absence lors d'un choix ?
- Une difficulté, une demande particulière ?
- Un arrêt maladie, un problème au cours d'un stage hospitalier ?

Signalez-le au bureau des stages hospitaliers

Bâtiment 5D - RDC - Porte D

Blandine ROSIERES - Benjamin SABLON - Olivia MAILHE

☎ 05 57 57 13 47 - ☎ 05 57 57 13 28 - ☎ 05 57 57 11 55

blandine.rosieres@u-bordeaux.fr - benjamin.sablon@u-bordeaux.fr - olivia.mailhe@u-bordeaux.fr

stageshospitaliers@u-bordeaux.fr

Des informations importantes vous seront également transmises directement via votre adresse électronique institutionnelle. Il est donc fondamental que vous l'activez dès votre inscription. Votre login et mot de passe vous serviront à vous connecter sur toutes les applications de l'ENT (examens, stage...).

LES EMPLOIS DU TEMPS, QUOTIDIENNEMENT MIS A JOUR,
AINSI QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS ÉTUDES
SONT ACCESSIBLES
SUR LA PLATEFORME PEDAGOGIQUE MOODLE

<https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=13808§ion=2#tabs-tree-start>

En cas de difficulté particulière (absence d'un enseignant, modifications d'emplois du temps, lieux des cours), prendre contact avec :

Gaëlle GIRET - ☎ 05 57 57 15 38 - mail : gaelle.giret@u-bordeaux.fr

Gestion des enseignements de 2^{ème} cycle des études médicales - Bâtiment Espace Santé - Bureau 12

Des informations importantes sont transmises sur votre messagerie universitaire,
PENSEZ À LA CONSULTER RÉGULIÈREMENT

Étudiants à besoins spécifiques (PHASE)

Le Service PHASE de l'Université de Bordeaux permet aux étudiants et étudiantes à profils particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de la mise en place d'aménagements d'études et d'exams.

Les profils accompagnés sont les suivants :

- Situation de handicap/maladie
- Sportifs / sportives de haut niveau (inscription sur liste du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports), de bon ou très bon niveau (reconnu par la commission du sport de haut niveau de l'Université de Bordeaux)
- Artistes reconnus par la commission art de l'Université de Bordeaux
- Elus.es (aux Conseils centraux, conseils des Collèges, CROUS)

Pour les diplômes licences uniquement et sous certaines conditions :

- Engagé.es (service civique, réserve opérationnelle, volontariat militaire, activité associative)
- Salarié.es
- Chargé.es de famille
- Femmes enceintes
- Doubles inscriptions (selon les formations)

Attention! Les étudiants et étudiantes nécessitant un passage en commission, doivent impérativement se faire identifier auprès du service PHASE avant le:

- **20 septembre 2025: Sport**
- **30 septembre 2025: Art**

Contact du service PHASE:

Madame Anna DORY-LARRAZET
Bâtiment 5D - Bureau A11
145 rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
05 57 57 56 84
anna.dory-larrazen@u-bordeaux.fr

Bureau Mobilité Internationale

Adresse

Université de Bordeaux - Site Carreire
Bâtiment AD - Rez-de-chaussée
(en face du bâtiment Espace santé - à côté de la bibliothèque universitaire)

Horaires

Lundi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : fermé

Hors heures d'ouverture : veuillez nous contacter

Mobilité entrante : incoming-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 46 77
Mobilité sortante : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 11 31
Bourses de mobilité : outgoing-carreire@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 45 04
Responsable du bureau : pauline.carreau@u-bordeaux.fr - ☎ 05 57 57 13 01

Contrat d'engagement de service public

Le Contrat d'Engagement de Service Public (ou CESP) permet de proposer aux étudiants de deuxième et troisième cycle des études en médecine **une allocation mensuelle de 1200€**, en échange de laquelle les bénéficiaires s'engagent - pendant un nombre d'années égal à celui durant lequel ils auront perçu l'allocation et pour 2 ans minimum - à choisir une spécialité moins représentée ou à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée.

Souscrire un CESP, c'est aussi bénéficier d'un accompagnement individualisé durant toute la formation et d'un soutien au moment de l'installation ou de la prise de fonctions.

Une réunion d'information est prévue courant novembre, pour tout renseignement, veuillez contacter l'adresse : ufr-medecine@u-bordeaux.fr

Charte de bonne conduite numérique des cours à distance

Nous encourageons vivement une interaction pédagogique de qualité entre étudiants et enseignants. Les échanges, verbaux ou via le chat, se doivent d'être courtois et impliquent une confiance et un respect mutuel.

ETUDIANTS

- ❖ **Je me connecte quelques minutes avant l'heure du cours** afin de commencer à l'heure.
- ❖ **Je suis dans un environnement calme**, et si ce n'est pas possible, je porte un casque ou des écouteurs, de préférence avec micro intégré.
- ❖ **Je peux afficher une photographie et j'utilise un fond d'écran neutre**
- ❖ **Au minimum, j'ai affiché mon PRENOM** (je n'utilise pas trois points de suspension...)

Une fois que le cours a commencé :

- ❖ **Ma caméra et mon micro sont coupés.**
- ❖ **Si je suis en retard, je m'installe sans interrompre.**
- ❖ **Je participe au cours** (sondages, questions) et je pose des questions si j'en ai besoin. **Pour prendre la parole, je clique sur "lever la main"**, selon les règles de prise de parole prédéfinies avec l'enseignant.e et je peux activer ma caméra
- ❖ **Je peux également poser une question sur le chat.** Je peux également signaler une question posée sur le chat à l'enseignant.e.
- ❖ Dans le respect du droit à l'image de tous les participants à la réunion, **je ne fais pas des captures d'écran ni des vidéos de la session.**

ENSEIGNANTS

- ❖ Avant le cours, je vérifie la localisation de la salle et la validité de mon IDNUM (Identité Numérique UB), qui me permettra de me connecter au WIFI (réseau Eduroam) et au lien Zoom. Si besoin, je contacte l'adresse ufr-medecine@u-bordeaux.fr pour l'activation ou prolongation de l'IDNUM.
- ❖ Si ma salle en est équipée, j'utilise la Zoombox, qui permet de capter son et image sur un périmètre élargi (3 m environ).
- ❖ **Je réalise mon cours en Hybride**, via Zoom pour les étudiants à distance. L'utilisation de système de vote à distance, tel que Wooclap, est vivement recommandé, pour renforcer l'interactivité de l'ED.
- ❖ Si une question est posée dans la salle, je pense à la répéter pour les étudiants, avant d'y répondre pour tous. De même, si une question est posée via le chat, je la répète pour les étudiants présents.

Bureau Vie Etudiante (BVE)



Pour toutes questions sur la vie étudiante (logement, restauration, transport, études...) et les démarches de la vie quotidienne.

Vous éprouvez des difficultés ?

Le bureau de la vie étudiante vous accompagne dans les différents dispositifs existants à Bordeaux : l'aide sociale, l'aide sociale numérique (prêt ou remboursement sur facture datant de moins de 2 mois selon les critères sociaux), et les exonérations des frais d'inscription.

Bât 5D, Porte A

Lun-ven, 9h-17h

05.57.57.10.50

accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr

PÔLE DE VIE DE CAMPUS

Pratiquer un sport, jouer à des jeux de société, s'engager dans une association étudiante ou encore venir simplement se reposer ou se retrouver en groupe, rendez-vous au pôle de vie.

Espace « pique-nique » avec micro-ondes à disposition.

Pôle de vie campus Carreire, à côté du resto U, du lundi au vendredi de 8h à 22h

Bureau des sports du Collège Santé, RDC du pôle de vie

Accueil vie de campus les lundis et jeudis

Contact : accueilbve.carreire@u-bordeaux.fr - 05 57 57 10 50



Charte Tutorat

La faculté de médecine de Bordeaux propose aux étudiants de second cycle des études médicales jugées en difficulté par le coordinateur de l'année un tutorat.

Cette présente charte a pour objet de définir les engagements respectifs du tuteur et de l'étudiant.

Le circuit pour le tutorat reste inchangé, les étudiants sont vus en entretien par l'enseignant responsable de l'année qui peut lui proposer un tutorat 2C. Dans ce cas, il les met en contact avec la **Pr Hannah KAMINSKI** ou le **Pr Sébastien RUBIN**.

Ce tutorat est réservé aux étudiants identifiés en difficultés scolaires. Il ne s'agit pas d'un dispositif destiné aux étudiants souhaitant optimiser leurs performances aux EDN-ECOS.

Le tutorat se termine à la fin de l'année universitaire pour les étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} années et après les ECOS pour les étudiants de 6^{ème} année ; ou à la demande du tuteur ou de l'étudiant en cas de non-respect de la charte.

Engagement du tuteur

Le tuteur s'engage à être disponible pour l'étudiant tout au long de l'année universitaire.

Le tuteur est formé à l'outil THEIA.

Le tuteur suit les examens de l'étudiant et lui donne des conseils pour les préparer.

Le tuteur récupère auprès de l'étudiant les notes obtenues aux examens et organise un débriefing.

Engagement de l'étudiant

L'étudiant est volontaire pour ce projet de tutorat et fait lui-même la demande d'un tel soutien.

L'étudiant répond aux sollicitations du tuteur dans les meilleurs délais.

L'étudiant s'engage à prendre contact régulièrement avec son tuteur et le tenir informé au **fur et à mesure de l'année universitaire** des difficultés rencontrées.

Date :

Le tuteur :

L'étudiant.e :

Enseignements

Réunion de rentrée universitaire

Lundi 1^{er} septembre 2025 à 18h30
Amphi 1

Début des enseignements

LCA (tous les groupes) : Jeudi 4 septembre à 16h30 – Amphi 9

Séminaire Méthodologie

Mardi 16 septembre à 16h30 Amphi 9

Début des stages hospitaliers

Lundi 1^{er} septembre 2025 au matin

Choix des modules d'enseignements complémentaires

Du mardi 30 septembre (12h) au jeudi 2 octobre (fin 12h) en ligne sur Diosel

Conférences d'Internat

Coordonnateurs : Pr Didier GRUSON et Pr Etienne RIVIERE
didier.gruson@chu-bordeaux.fr - etienne.riviere@u-bordeaux.fr

Les conférences d'internat ont pour objectif d'accompagner les étudiants qui le souhaitent à la préparation aux Epreuves Dématérialisées Nationales (EDN) en permettant la révision régulière du programme officiel, dès le DFASM 1.

Nous vous invitons également à apprendre à gérer votre stress et acquérir des trucs & astuces qui vont seront utiles pendant votre formation et votre futur métier de médecin. Vous trouverez plus d'information sur le lien suivant : (lien) et n'hésitez pas à contacter l'Institut de Médecine Intégrative et Complémentaire (IMIC) sur <https://imic.chu-bordeaux.fr>.

Dans la mesure où cet examen détermine votre futur professionnel (discipline d'exercice et lieu de formation en 3^{ème} cycle), nous vous conseillons vivement de vous inscrire le plus tôt possible en fonction des objectifs que vous visez.

Pour connaître les objectifs de classement par spécialité, nous vous invitons à consulter les rangs limites dans chaque ville pour chaque discipline sur le site de l'ANEMF

<http://www.anemf.org/en/etudes-medicales/troisieme-cycle/postes-et-rangs-limites.html>

Les inscriptions aux conférences d'internat (année universitaire et Tour d'été) se font par paiement en ligne uniquement. En septembre pour l'année universitaire, en avril pour le Tour d'été via le site de l'Université (ENT) onglet « conférences d'internat ».

Ces conférences ne remplacent en aucun cas les enseignements de l'Université (cours magistraux, ED, TP, séminaires) et les stages hospitaliers.

Lors de ces conférences, des internes de spécialité et des séniors (CCA, PH, MCU et PU-PH) proposent des dossiers progressifs, des QI (questions isolées), des Qzones et KFP sur la plateforme dédiée, pour s'entraîner régulièrement à la rédaction en temps limité et pour réviser les questions enseignées à l'Université les années ou les mois précédents. Les thèmes des conférences sont adaptés selon l'année et les groupes d'enseignements.

Les conférences apportent un soutien méthodologique dynamique et permettent aux étudiants d'évaluer régulièrement l'acquisition des items du programme EDN. Elles entretiennent la motivation de chacun par un classement régulier et par la note obtenue par correction des épreuves sur la plateforme dédiée. Les conférenciers peuvent apporter un soutien dans le rythme, la rigueur de la préparation et des conseils pratiques.

La discipline de chacun est de rigueur pour le bon fonctionnement des conférences pour tous. En s'inscrivant, chaque étudiant s'engage donc à régulièrement composer les épreuves.

Les conférences proposent plusieurs cycles de révision :

⇒ DFASM 1 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été

⇒ DFASM 2 : un tour d'Octobre à Mai, puis un tour d'été

Un référent étudiant est nommé dans chaque groupe en début d'année afin d'améliorer la communication et la coordination des conférences.

Les informations concernant les conférences d'internat sont diffusées sur le site de l'Université (ENT) et sont envoyées aux étudiants par mail.

Conférences d'Internat

Johnny DIAS-AFONSO

Bâtiment Espace Santé - Porte 12

146, rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 57 47 57

E-mail : conference.internat@u-bordeaux.fr

Séquence des ME et des stages en DFASM 1

Vous êtes répartis en 4 groupes d'étudiants.

Ces groupes A, B, C, D déterminent les périodes de cours théoriques à l'Université.

Votre année universitaire va comporter :

➤ Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :

- **ME Cardiovasculaire et Thoracique : enseignement théorique (ME CVT)**
- **ME Hépato-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme (ME HGEM)**

La période de stage associe deux séquences de 11 semaines.

➤ Un semestre au cours duquel vous suivrez l'enseignement des ME :

- **ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur (ME NPSD)**
- **ME Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie (ME ALDVG)**

La période de stage associe deux séquences de 11 semaines.

➤ Le choix des stages d'été sera réalisé par classement à partir des notes des examens tablettes de la 1^{ère} session du premier semestre (hors CC).

Répartition des groupes

DFASM 1

(Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1^{ère} année)

Stages Hospitaliers - Année 2025-2026

La succession des Modules d'Enseignement pour chaque groupe s'établit comme suit :

Dates	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
01/09/2025 au 09/11/2025	Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie	Hépato-gastro-entérologie Endocrinologie, Métabolisme	Cardiovasculaire et Thoracique	Neuro-Psycho Sensorielle, Douleur
10/11/2025 au 25/01/2026 <i>*Choix du 03 au 6 octobre 2025</i>	Neuro-Psycho Sensorielle, Douleur	Cardiovasculaire et Thoracique	Hépato-gastro-entérologie Endocrinologie, Métabolisme	Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie
26/01/2026 au 12/04/2026 <i>*Choix du 12 au 15 décembre 2025</i>	Cardiovasculaire et Thoracique	Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie	Neuro-Psycho Sensorielle, Douleur	Hépato-gastro-entérologie Endocrinologie, Métabolisme
13/04/2026 au 30/06/2026 <i>*Choix du 13 au 16 février 2026</i>	Hépato-gastro-entérologie Endocrinologie, Métabolisme	Neuro-Psycho Sensorielle, Douleur	Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie	Cardiovasculaire et Thoracique

*Dates de choix indicatives, susceptibles d'être modifiées

Stage d'été : Du 1^{er} au 31 juillet 2026 ou du 1^{er} au 31 août 2026*

**Choix du 27 février au 2 mars 2026*

Les étudiants doivent obligatoirement évaluer le stage sur Diosel dans lequel ils se trouvent pour participer au choix suivant. L'anonymat de cette évaluation est garanti.

Cependant, toute modification de cette évaluation restera accessible jusqu'à la fin du stage en cours. Il est important de la compléter jusqu'au dernier jour du stage.

Modules d'Enseignement (ME)

Volume horaire DFASM 1 - 1^{er} et 2^{ème} semestres

Tronc commun :

ME Appareil Locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie

26 heures ED*
(7 ECTS)

Coordonnateurs : Dr Florent GUERVILLE, Pr Christophe RICHEZ et Pr Benjamin BOUYER

florent.guerville@chu-bordeaux.fr

christophe.richez@chu-bordeaux.fr

b.bouyer@chu-bordeaux.fr

ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur

34 heures ED*
(7 ECTS)

Coordonnateurs : Pr Jean-Rodolphe VIGNES, Pr Cédric SCHWEITZER et Dr Julien ENGELHARDT

jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr

cedric.schweitzer@chu-bordeaux.fr

julien.engelhardt@chu-bordeaux.fr

ME Cardiovasculaire et Thoracique

26 heures ED*
(7 ECTS)

Coordonnateurs : Pr Pierre BORDACHAR, Pr Jean-Benoît THAMBO, Pr Maéva ZYSMAN

bordacharp@hotmail.fr

jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr

maeva.zysman@chu-bordeaux.fr

ME Hépato-Gastro-Entérologie, Endocrinologie, Métabolisme

14 heures ED*
(7 ECTS)

Coordonnateurs : Pr Frank ZERBIB, Dr Magalie HAISSAGUERRE, Dr Benjamin FERNANDEZ

frank.zerbib@chu-bordeaux.fr

magalie.haissaguerre@chu-bordeaux.fr

benjamin.fernandez@chu-bordeaux.fr

Lecture Critique d'Article

Coordonnateurs : Pr Laura RICHERT et Pr Alexandre BOYER

laura.richert@u-bordeaux.fr - alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr

Module transversal d'Imagerie Médicale

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER

olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

*sous réserve de modifications

Contrôles continus DFASM 1 - 2025-2026 - en distanciel

1^{er} semestre: à 16h30

	ME ALDVG	ME NPSD
Groupe A	Rhumato : 15/09 Ortho : 29/09 Gériatrie : 14/10 MPR : 27/10	CMF-ORL : 17/11 Ophtalmo-Neurochirurgie : 01/12 Neuro-Douleur-Sommeil : 10/12 Psychiatrie : 05/01/2026

	ME HGEM	ME CVT
Groupe B	Gastro : 15/09 Endoc-Diabéto-Nutrition : 24/09 Hépato-Voies biliaires : 14/10 Onco-Urgences Chir. : 27/10	CC1 : 25/11 CC2 : 08/12 CC3 : 16/12 CC4 : 12/01/2026

	ME CVT	ME HGEM
Groupe C	CC1 : 17/09 CC2 : 02/10 CC3 : 16/10 CC4 : 04/11	Gastro : 24/11 Endoc-Diabéto-Nutrition : 02/12 Hépato-Voies biliaires : 15/12 Onco-Urgences Chir. : 05/01/2026

	ME NPSD	ME ALDVG
Groupe D	CMF-ORL : 15/09 Ophtalmo-Neurochirurgie : 29/09 Neuro-Douleur-Sommeil : 14/10 Psychiatrie : 27/10	Rhumato : 19/11 Ortho : 01/12 Gériatrie : 15/12 MPR : 05/01/2026

2^{ème} semestre : à 16h30

	ME CVT	ME HGEM
Groupe A	CC1 : 10/02 CC2 : 23/02 CC3 : 09/03 CC4 : 23/03	Gastro : 03/04 Endoc-Diabéto-Nutrition : 14/04 Hépato-Voies biliaires : 27/04 Onco-Urgences Chir. : 11/05

	ME ALDVG	ME NPSD
Groupe B	Rhumato : 10/02 Ortho : 23/02 Gériatrie : 06/03 MPR : 19/03	CMF-ORL : 30/03 Ophtalmo-Neurochirurgie : 08/04 Neuro-Douleur-Sommeil : 17/04 Psychiatrie : 11/05

	ME NPSD	ME ALDVG
Groupe C	CMF-ORL : 09/02 Ophtalmo-Neurochirurgie : 23/02 Neuro-Douleur-Sommeil : 06/03 Psychiatrie : 23/03	Rhumato : 08/04 Ortho : 14/04 Gériatrie : 27/04 MPR : 07/05

	ME HGEM	ME CVT
Groupe D	Gastro : 16/02 Endoc-Diabéto-Nutrition : 24/02 Hépato-Voies biliaires : 09/03 Onco-Urgences Chir. : 23/03	CC1 : 03/04 CC2 : 14/04 CC3 : 27/04 CC4 : 11/05

ME : Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie (26h)

Coordonnateurs :

Pr Christophe RICHEZ - Dr Florent GUERVILLE - Pr Benjamin BOUYER

christophe.richez@chu-bordeaux.fr - florent.guerville@chu-bordeaux.fr - b.bouyer@chu-bordeaux.fr

La plupart des connaissances à intégrer sont disponibles au niveau des collèges des enseignants dans les ouvrages de référence ou sur des sites internet dédiés.

Des ED pré-CC seront proposés afin d'aborder les notions les plus importantes. Il est conseillé d'avoir travaillé les items en amont de cet ED pré-CC. Un ED de débriefing sera proposé après le CC. Enfin, une conférence ouverte en orthopédie sera proposée.

Rhumatologie

Coordonnateurs : Pr Christophe RICHEZ

Intervenants :

Pr C. RICHEZ, Pr T. SCHAEVERBEKE, Pr ME. TRUCHETET

- N° 94-95-270 Rachialgies - Radiculalgies et syndrome canalaire - douleurs lombaires aiguës
- N° 128 Ostéopathies fragilisantes
- N° 129 Arthroses - Généralités
- N° 185 Réaction inflammatoire : aspects biologiques et cliniques
- N° 192 Pathologies auto-immunes
- N° 195 Artérite à cellules géantes
- N° 196 Polyarthrite rhumatoïde
- N° 197 Spondyloarthrites
- N° 198 Arthropathies micro-cristallines
- N° 199 Syndrome douloureux régional complexe (ex algodystrophie)
- N° 200 Douleur et épanchement articulaire, arthrite d'évolution récente
- N° 202 Biothérapie et thérapies ciblées
- N° 268 Hypercalcémie - Hyperparathyroïdie
- N° 330 Prescription et surveillance des classes de médicaments les plus courantes chez l'adulte et chez l'enfant : AINS et corticoïdes.

Ouvrage de référence :

Ouvrage du Collège français des enseignants en Rhumatologie (COFER)

Site internet : <http://www.lecofer.org/1er-cycle.php>

Orthopédie - Traumatologie

Coordonnateurs : Pr Benjamin BOUYER, Pr Olivier GILLE et Pr Thierry FABRE

- N° 95 Radiculalgies et syndromes canalaires
- N° 307 Tumeurs des os primitives et secondaires
- N° 334 Prise en charge d'un patient poly-traumatisé
- N° 361 Lésions périarticulaires et ligamentaires genou, cheville épaule
- Diagnostic lésions périarticulaires de l'épaule
 - Diagnostic lésions ligamentaires et méniscales du genou
 - Diagnostic lésions ligamentaires de la cheville
 - Diagnostic fractures bimalléolaires
- N° 362 Prothèses et ostéosynthèse : principales complications et principe du suivi
Connaître la consolidation normale et pathologique
- N° 363 Fractures fréquentes de l'adulte et du sujet âgé
- Diagnostiquer une fracture de l'extrémité supérieure du fémur, en connaître les implications sur l'autonomie du patient
 - Diagnostiquer une fracture de l'extrémité inférieure du radius.
- N° 365 Surveillance malade sous plâtre

Ouvrage de référence :

Orthopédie - Traumatologie - CFCOT - Ellipses Edition

Handicap - Dépendance

Coordonnateurs :

Dr Hélène CASSOUDESALLE, Pr Patrick DEHAIL, Pr Mathieu DE SEZE, Pr Bertrand GLIZE,
Dr Emmanuelle CUGY

- N° 9 Introduction à l'éthique médicale (partie protection juridique : approche Médecine Physique et Réadaptation).
- N° 93 Compression médullaire non traumatique et syndrome de la queue de cheval
 - Décrire les principes de prise en charge des déficiences, incapacités et du handicap secondaires à une compression médullaire non traumatique et un syndrome de la queue de cheval
- N° 118 La personne handicapée : bases de l'évaluation fonctionnelle et thérapeutique. Applications aux affections de l'appareil locomoteur (entorses, algodystrophie, rachialgies, arthrose, PR...)
- N° 120 Complications de l'immobilité et du décubitus, prévention et prise en charge
- N° 122 Principales techniques de rééducation et de réadaptation
- N° 328 Thérapeutiques non médicamenteuses et dispositifs médicaux (approche Médecine Physique et Réadaptation)
- N° 334 Prise en charge immédiate pré-hospitalière et à l'arrivée à l'hôpital, évaluation des complications chez : un brûlé, un traumatisé sévère, un traumatisé thoracique, un traumatisé abdominal, un traumatisé des membres et/ou du bassin, un traumatisé du rachis ou vertébro-médullaire, un traumatisé crânien ou crânioencéphalique.
Item transversal coordonné par Pr Karine NOUETTE-GAULAIN

Référentiel :

http://www.cofemer.fr/rubrique.php?id_rubrique=11 et l'abrégé Masson "Module 4"

ED Transversal d'Imagerie de l'Appareil Locomoteur (2h)

Intervenant :

Pr O. HAUGER

Synthèse des points clés pour les EDN en imagerie ostéo-articulaire

Ouvrages de référence :

Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Vieillissement - Gériatrie

Coordonnateurs : Dr Florent GUERVILLE et Dr Alex CHANTECLAIR

Intervenants :

Dr C. CHAMPEVILLE, Dr A. CHANTECLAIR, Dr C. CORBINEAU, Dr E. DURANT, Dr F. GUERVILLE, Dr LM. MESPLES, Dr H. MONNOT, Dr M. POUSSÉAU, Pr C. ROUBAUD, Dr M. SCHNEBELEN

N° 123 Vieillissement normal : aspects biologiques, fonctionnels et relationnels

Données épidémiologiques et sociologiques

Prévention du vieillissement pathologique

N° 130 La personne âgée malade : particularités sémiologiques, psychologiques et thérapeutiques

N° 133 Autonomie et dépendance chez le sujet âgé

N° 131 Troubles de la marche et de l'équilibre : Particularités personnes âgées

N° 132 Troubles cognitifs du sujet âgé

N° 60 Connaître les facteurs de risque, prévention, dépistage des troubles psychiques de l'enfant à la personne âgée

N° 70 Troubles psychiques du sujet âgé

N° 251 Amaigrissement à tous les âges (sujet âgé)

N° 252 Troubles nutritionnels chez le sujet âgé

ME : Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur (34h)

Coordonnateurs : Pr Jean-Rodolphe VIGNES, Pr Cédric SCHWEITZER, Dr Julien ENGELHARDT
jean-rodolphe.vignes@chu-bordeaux.fr - cedric.schweitzer@chu-bordeaux.fr -
julien.engelhardt@chu-bordeaux.fr

Médecine générale

Coordonnateur : Pr Jean-Philippe JOSEPH

Intervenant :

Pr J. P. JOSEPH

N° 150 Otites moyennes aigues de l'adulte et de l'enfant (avec V. FRANCO-VIDAL)

Chirurgie maxillo-faciale

Coordonnateur : Pr Matthias SCHLUND

Intervenants :

Pr C. MAJOUFRE, Pr Matthias SCHLUND

- N° 47 Suivi d'un nourrisson, d'un enfant et d'un adolescent normal
Dépistage des anomalies orthopédiques et dentaires
- N° 90 Pathologie des glandes salivaires
- N° 99 Algies de la face
- N° 155 Infections cutanéo-muqueuses et des phanères, bactériennes et mycosiques de l'adulte et de l'enfant
- N° 298 Tumeurs de la cavité buccale
- N° 335 Orientation diagnostique et conduite à tenir devant un traumatisme maxillo-facial

Ouvrage de référence :

Polycopié national (Collège National des Enseignants de Chirurgie Maxillo-Faciale) « chirurgie maxillo-faciale et stomatologie », Elsevier Masson (non disponible en accès libre sur la toile, mais en accès payant).

Ophtalmologie

Coordonnateur : Pr Cédric SCHWEITZER

Intervenants :

Pr M. N. DELYFER, Pr J.F. KOROBELNIK, Pr C. SCHWEITZER, Pr D. TOUBOU

- N° 47 Suivi du nourrisson
- N° 52 Strabisme et amblyopie de l'enfant
- N° 81 Altération chronique de la vision (Cataracte/ DMLA)
- N° 82 Altération aigue de la vision (DMLA/ OACR/OVCR/NOIAA)
- N° 83 Infections et inflammations oculaires
- N° 84 Glaucomes
- N° 85 Troubles de la réfraction
- N° 86 Pathologie des paupières
- N° 102 Diplopie
- N° 104 Œil & sclérose en plaque
- N° 201 Prélèvement de la cornée à but thérapeutique/ Greffe de cornée
- N° 224 Rétinopathie hypertensive
- N° 242 Orbitopathie dysthyroidienne
- N° 247 Rétinopathie diabétique
- N° 335 Traumatismes & brûlures oculaires

Ouvrage de référence :

Polycopié national (téléchargeable sur le site du collège des Ophtalmologistes Universitaires de France (COUF)).

<http://couf.fr/espace-etudiants/2eme-cycle-dcem>

O.R.L.

Coordonnatrice : Pr Valérie FRANCO-VIDAL

Intervenants :

Dr D. BONNARD, Pr V. DARROUZET, Pr L. DE GABORY, Pr E. DE MONES, Pr V. FRANCO-VIDAL

- N° 87-335 Epistaxis, Fracture de OPN
- N° 88 Trouble aigu de la parole, dysphonie
- N° 47-56-89-118 Altération de la fonction auditive, dépistage, enfant et adulte handicapé
- N° 101-334 Paralysie faciale, fracture rocher
- N° 103-109-131 Vertiges, troubles de l'équilibre
- N° 148 Infections naso-sinusniennes de l'adulte et de l'enfant
- N° 149 Angines de l'adulte et de l'enfant et rhinopharyngites de l'enfant
- N° 150 Otites infectieuses de l'adulte et de l'enfant (avec J-P JOSEPH)
- N° 203-359 Dyspnée aiguë et chronique (dyspnée laryngée), détresse respiratoire

- N° 220 Adénopathie superficielle de l'adulte et de l'enfant
N° 298 Tumeurs naso-sinusienes et du cavum, et des voies aérodigestives supérieures

Ouvrage de référence :

Polycopié national (Collège des enseignants) disponible sur internet :

<https://campusorl.fr/espace-etudiants/2eme-cycle-ecni/>

Neurochirurgie

Coordonnateur : Pr Jean-Rodolphe VIGNES

Intervenants :

Dr J. ENGELHARDT, Pr J.R. VIGNES

- N° 93 Compression médullaire non traumatique et syndrome de la queue de cheval
N° 297 Tumeurs intracrâniennes de l'enfant
N° 299 Tumeurs intracrâniennes de l'adulte
N° 334 Orientation diagnostique et conduite à tenir devant un traumatisme crano-facial
N° 341 Hémorragie méningée

Ouvrage de référence :

Polycopié national (Collège des enseignants) disponible sur :

<http://campus.neurochirurgie.fr/spip.php?rubrique2> (Collection Masson ECN)

Neurologie

Coordonnateur : Pr Vincent PLANCHE

Intervenants :

Dr J. AUPY, Pr G. LE MASSON, Pr W. MEISSNER, Pr JA. MICOULAUD-FRANCHI, Pr V. PLANCHE, Pr P. PHILIP, Pre A. RUET, Pr I. SIBON, Pr F. TISON

Ouvrage de référence :

Polycopié national (Collège des enseignants) disponible le :

<https://www.cen-neurologie.fr/>

« Central »

- N° 99 Migraine, névralgie du trijumeau et algies de la face
N° 100 Céphalée inhabituelle aiguë et chronique (adulte et enfant)
N° 104 Sclérose en plaques
N° 105-342 Épilepsie de l'enfant et de l'adulte / Malaise, perte de connaissance, crise convulsive chez l'adulte
N° 106-107 Maladie de Parkinson - Mouvements anormaux

N° 108-132 Confusion, démences / Troubles cognitifs du sujet âgé
N° 340 Accidents vasculaires cérébraux

« Périphérique »

N° 95-96 Neuropathie périphérique
N° 97 Polyradiculonévrite aiguë inflammatoire (syndrome de Guillain-Barré)
N° 98 Myasthénie

« Sommeil »

N° 110 Troubles du sommeil de l'enfant et de l'adulte

Douleur

Coordonnateur : Pr François SZTARK

Intervenant :

Pr François SZTARK

N° 134 Bases neurophysiologiques, mécanismes physiopathologiques d'une douleur aiguë et d'une douleur chronique
N° 135 Thérapeutiques antalgiques, médicamenteuses et non médicamenteuses
N° 136 Anesthésie locale, locorégionale et générale
N° 138 Douleur chez la personne vulnérable

Référentiel :

Référentiel Collège Douleur, Soins palliatifs et Accompagnement, éditions Medline (5^{ème} édition actualisée programme R2C).

Auteur : Collège des Enseignants de Médecine de la Douleur (CEMD) et Collège National des Enseignants pour la Formation Universitaire en Soins Palliatifs (CNEFUSP)

Psychiatrie

Coordonnateurs : Pr Bruno AOUZERATE et Pre Anouck AMESTOY

Intervenants :

Pre A. AMESTOY, Pr B. AOUZERATE, Pr T. BIENVENU, Pre C. QUILES, Pre M. TOURNIER, Pre H. VERDOUX,

Objectifs

N° 15 Soins psychiatriques sans consentement
N° 55 Développement psychomoteur du nourrisson et de l'enfant
N° 58 Sexualité normale et ses troubles

- N° 59 Sujets en situation de précarité
- N° 60 Connaître les facteurs de risque, prévention, dépistage des troubles psychiques de l'enfant à la personne âgée
- N° 61 Connaître les bases des classifications des troubles mentaux de l'enfant à la personne âgée
- N° 62 Décrire l'organisation de l'offre de soins en psychiatrie, de l'enfant à la personne âgée
- N° 63 Trouble schizophrénique de l'adolescent et de l'adulte
- N° 64 Trouble bipolaire de l'adolescent et de l'adulte
- N° 65 Trouble délirant persistant
- N° 66 Diagnostiquer : un trouble dépressif, un trouble anxieux généralisé, un trouble panique, un trouble phobique, un trouble obsessionnel compulsif, un état de stress post-traumatique, un trouble de l'adaptation (de l'enfant à la personne âgée), un trouble de la personnalité
- N° 67 Troubles envahissants du développement
- N° 68 Trouble oppositionnel avec provocation ; trouble des conduites
- N° 70 Troubles psychiques du sujet âgé
- N° 71 Troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte
- N° 72 Troubles à symptomatologie somatique et apparentés à tous les âges
- N° 73 Différents types de techniques psychothérapeutiques
- N° 74 Prescription et surveillance des psychotropes
- N° 121 Le handicap psychique
- N° 351 Agitation et délire aigu
- N° 352 Crise d'angoisse aiguë et attaque de panique
- N° 353 Risque et conduite suicidaires chez l'adulte, l'adolescent / Risque et conduite suicidaires chez l'adulte

Référentiels :

Collège National Universitaire de Psychiatrie (CNUP) et Association pour l'Enseignement de la Sémiologie Psychiatrique (AESP)

Référentiel de Psychiatrie et Addictologie

Presses Universitaires François Rabelais, version PDF téléchargeable : site : www.asso-aesp.fr

ED Transversal d'Imagerie

Intervenants :

Pr V. DOUSSET, Pr T. TOURDIAS

NEURO-RADIOLOGIE (4H)

- Imageries anormales

Ouvrages de référence :

Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

ME : Cardiovasculaire et Thoracique (26h)

Coordonnateurs : Pr Pierre BORDACHAR, Pr Jean-Benoît THAMBO, Pre Maéva ZYSMAN
bordacharp@hotmail.fr - jean-benoit.thambo@chu-bordeaux.fr - maeva.zysman@chu-bordeaux.fr

L'enseignement sera diffusé sous forme de dossiers de synthèse commentés en ligne sur la plateforme Moodle UB de l'Université pour permettre à chacun de s'approprier les connaissances. Il comprend des fichiers de synthèse et des cas cliniques par dossiers progressifs dans un objectif d'apprentissage sur 8 semaines, avec un module thématique par semaine. Les étudiants doivent aussi travailler les items de l'EDN conformément au référentiel proposé. Des ED seront organisés en présence d'enseignants de la discipline (voir emploi du temps par groupe d'étudiants) au format hybride (salle du bâtiment du CROUS module 2.5) de 16h30 à 18h30.

Cardiovasculaire

Coordonnateurs : Pr Pierre BORDACHAR, Pr Jean-Benoît THAMBO

Intervenants :

Dr E. BEGOT, Dr G. BONNET, Pr P. BORDACHAR, Dr R. BOULESTREAU, Pr J. CONSTANS, Pr P. COSTE, Pr T. COUFFINHAL, Dr J. DOUBLET, Pr P. DOS SANTOS, Pr E. DUCASSE, Dr N. EZZOUHAIRI, Dr S. FAWAZ, Dr E. GERBAUD, Dr N. ISSA, Pr L. LABROUSSE, Pr S. LAFITTE, Dr R. Le BOURDON, Dr N. MOUSSAOUI, Dr F. PICARD, Pre P. REANT, Dr N. RIVIERE, Pr F. SACHER, Dr B. SACRISTAN, Dr A. SILINI, Pr J.B. THAMBO, Dr M. VENET

- | | |
|------------|--|
| N° 152 | Endocardite infectieuse |
| N° 203 | Dyspnée aiguë et chronique |
| N° 221 | Athérome, épidémiologie et physiopathologie : le malade poly-athéromateux |
| N° 222 | Facteurs de risque cardio-vasculaire et prévention |
| N° 223 | Dyslipidémies |
| N° 224 | Hypertension artérielle de l'adulte et de l'enfant |
| N° 225 | Artériopathie oblitérante de l'aorte et des membres inférieurs, anévrismes |
| N° 226 | Thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire |
| N° 227-333 | Traitements anticoagulants et maladies vasculaires |
| N° 227 | Insuffisance veineuse chronique, Varices |
| N° 230 | Douleurs thoraciques |
| N° 231 | ECG : indications et interprétations |
| N° 232 | Fibrillation auriculaire |
| N° 233 | Valvulopathies |
| N° 153 | Surveillance des porteurs de valve et prothèses vasculaires |
| N° 237 | Palpitations |

- N° 238 Souffle cardiaque chez l'enfant
 N° 231 Électrocardiogramme : indications et interprétations
 N° 230-339 Angine de poitrine et infarctus myocardique
 N° 331 Arrêt cardiocirculatoire
 N° 342 Malaises, perte de connaissance, crise comitiale chez l'adulte

Référentiel :

Livre Médecine cardiovasculaire édition 2022 (Collège National des Enseignants de Cardiologie) - Editions Elsevier-Masson

Thoracique

Coordonnatrice : Pre Maëva ZYSMAN

Intervenants :

Dr Y. BELAROUSSI, Pr H. COCHET, Dr B. DELARCHE, Dr T. DELON, Pr G. DOURNES, Dr L. GRASSION,
 Dr P. HENROT, Pr J.P. JOSEPH, Pr M. MONTAUDON, Dr P. SCHILFARTH, Dr M. THUMEREL,
 Pre M. ZYSMAN

Les étudiants bénéficieront d'un ECOS au sein du pôle thoracique (pneumologie et chirurgie thoracique) à la fin de leur stage, cet ECOS se déroulera sur 1/2 journée et permettra à chaque étudiant(e) de bénéficier de 1 station d'ECOS en condition réelle et d'un débriefing personnalisé. Un atelier sur la plateforme de simulation sera également organisé pour l'apprentissage de geste technique thoracique (ponction pleurale).

- N° 75 Addiction au tabac
 N° 110 Troubles du sommeil
 N° 154 Infections broncho pulmonaires
 N° 159 Tuberculose
 N° 186 Hypersensibilités et Allergies
 N° 188 Asthme, rhinite
 N° 192 Pathologies auto-immunes
 N° 203 Dyspnée aiguë et chronique
 N° 204 Toux
 N° 205 Hémoptysie
 N° 206 Epanchement pleural liquidien
 N° 207 Opacités et masses intra-thoraciques
 N° 208 Insuffisance respiratoire chronique
 N° 209 BPCO
 N° 210 Pneumopathie interstitielle diffuse
 N° 211 Sarcoïdose
 N° 226 Thrombose veineuse profonde et embolie pulmonaire
 N° 230 Douleur thoracique aiguë et chronique
 N° 309 Tumeurs du poumon, primitives et secondaires
 N° 338 Œdème de Quincke et anaphylaxie
 N° 359 Déresse et insuffisance respiratoire aigüe
 N° 359 bis Corps étranger bronchique
 N° 360 Pneumothorax

Référentiel de Pneumologie :

Format polycopié : Référentiel ECN Pneumologie 7^{ème} édition S-Editions

<http://cep.splf.fr/edition-2021-du-referentiel-du-college-des-enseignants-de-pneumologie-cep-pour-la-preparation-des-ecn-7eme-edition/>

ED transversal d'Imagerie thoracique intégré au sein des ED de pneumologie (2h):

Intervenants : Pr G. DOURNES, Pr H. COCHET

Synthèse des points clés pour les EDN en imagerie thoracique.

Ouvrages de référence :

Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Enseignement d'Addictologie

Coordonnatrice : Pre Mélina FATSEAS

melina.fatseas@u-bordeaux.fr

Intervenants :

Pr M. AURIACOMBE, Dr J. DUBERNET, Dr F. RENAUD, Dr N. PISTRÉ, Dr J. WAHL

Addiction et conduites dopantes :

N° 71 Troubles des conduites alimentaires chez l'adolescent et l'adulte

N° 75 Addiction au tabac

N° 76 Addiction à l'alcool

N° 77 Addiction aux médicaments psychotropes (benzodiazépines et apparentés)

N° 78 Addiction au cannabis, à la cocaïne, aux amphétamines, aux opiacés, aux drogues de synthèse

N° 79 Addictions comportementales

N° 80 Dopage et conduites dopantes

L'enseignement d'addictologie est organisé sur la base d'une auto-formation et d'une auto-évaluation en e-learning associées à un ED de débriefing de 2 heures en présence d'enseignants de la discipline (voir emploi du temps par groupe d'étudiants) au format hybride de 16h30 à 18h30.

L'enseignement s'effectue sur la plateforme Moodle UB de l'Université pour permettre à chacun de s'approprier les connaissances. Il comprend une partie cours, sous forme de vidéo, de diapositives et d'un polycopié ainsi que de documents complémentaires. Sont associés des Quiz, de type QRM, afin de vous permettre d'apprécier vos progrès.

Ces Quiz sont des points clefs d'apprentissage et ils vont vous permettre d'accéder aux différentes étapes successives de l'enseignement et maîtriser vos acquis.

A tout moment, vous disposez d'un forum qui vous permet d'échanger entre étudiants et avec les enseignants. Vous pouvez nous demander des clarifications ou des compléments d'information. Tous les étudiants accèdent à toutes les questions, réponses et échanges.

Une fois franchies toutes les étapes sur Moodle UB, nous vous proposons un dossier progressif de type EDN pour vous entraîner via la plate-forme THEIA.

Les étudiants doivent aussi travailler les items de l'EDN conformément au référentiel proposé. Des questions d'addictologie seront posées au cours du 3^{ème} contrôle continu du ME Cardiovasculaire et Thoracique et lors de l'épreuve terminale (mini Dossier Progressif)

Un ED post CC sera réalisé en distanciel (zoom).

Référentiels :

Référentiel de Psychiatrie et d'addictologie : Collège Universitaire National des enseignants en addictologie, document PDF téléchargeable site du CUNEA

Référentiel de psychiatrie : Presses Universitaires François Rabelais, version PDF téléchargeable : site www.asso-aesp.fr

ME : Hépato-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme (14h)

Coordonnateurs : Pr Frank ZERBIB, Dr Magalie HAISSAGUERRE et Dr Benjamin FERNANDEZ

frank.zerbib@chu-bordeaux.fr - magalie.haissaguerre@chu-bordeaux.fr

benjamin.fernandez@chu-bordeaux.fr

Intervenants :

Dr J.P. ADAM, Dr M. C. BEAUVIEUX, Pr J. F. BLANC, Pr B. CATARGI, Pre L. CHICHE, Dr A. DEBAILLON-VESQUE, Dr J. FOUCHER, Pre B. GATTA-CHERIFI, Pre C. GRONNIER, Dr M. HAISSAGUERRE, Dr J. B. HIRIART, Pr D. LAHARIE, Pr C. LAURENT, Pr K. MOHAMMEDI, Dr F. PETREGNE, Pr V. RIGALLEAU, Dr P. RIVIERE, Pr A. TABARIN, Dr E. TERREBONNE, Pr F. ZERBIB

<https://moodle.u-bordeaux.fr/course/index.php?categoryid=560>

L'enseignement sera diffusé sous forme de cours commentés en ligne sur la plateforme Moodle UB de l'Université et d'ED qui peuvent être des ED de débriefing ou comportant des rappels de cours, à la discrétion de l'enseignant. Les étudiants doivent aussi travailler les items de l'EDN conformément au référentiel proposé.

Hépato-gastroentérologie médico-chirurgicale

N° 167	Hépatites virales
N° 219	Surcharge en fer
N° 275-276	Hépatomégalie & splénomégalie
N° 279	Cirrhose et complications
N° 280	Ascite
N° 355	Hémorragie digestive
N° 269	Douleurs abdominales aiguës chez l'enfant et chez l'adulte
N° 301	Tumeurs du colon et du rectum
N° 303	Tumeurs de l'estomac
N° 305	Tumeurs de l'œsophage
N° 354	Syndrome occlusif de l'enfant et de l'adulte
N° 356	Appendicite de l'enfant et de l'adulte
N° 357	Péritonite aiguë chez l'enfant et chez l'adulte
N° 277	Lithiase biliaire et complications
N° 278	Ictère
N° 281	Pancreatite chronique
N° 304	Tumeurs du foie, primitives et secondaires
N° 308	Tumeurs du pancréas
N° 358	Pancreatite aiguë
N° 283	Constipation chez l'enfant et l'adulte (avec le traitement)
N° 284	Colopathie fonctionnelle
N° 286	Diarrhée aiguë et déshydratation chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte
N° 287	Diverticulose colique et diverticulite aiguë du sigmoïde
N° 288	Pathologie hémorroïdaire

N° 289	Hernie pariétale chez l'enfant et l'adulte
N° 282	Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) chez l'adulte et l'enfant
N° 285	Diarrhée chronique chez l'adulte et l'enfant
N° 271	Reflux gastro-œsophagien chez le nourrisson, chez l'enfant et chez l'adulte - Hernie hiatale
N° 272	Ulcère gastrique et duodénal - Gastrite
N° 273	Dysphagie
N° 274	Vomissements du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte

Nutrition

N° 248	Prévention primaire par la nutrition chez l'adulte et l'enfant
N° 249	Modifications thérapeutiques du mode de vie (alimentation et activité physique) chez l'adulte et l'enfant
N° 250	Dénutrition chez l'adulte et l'enfant
N° 253	Obésité de l'enfant et de l'adulte
N° 251	Amaigrissement
N° 247	Diabète sucré de types 1 et 2 de l'enfant et de l'adulte. Complications
N° 255	Diabète gestationnel

Endocrinologie

N° 241	Goitre, nodules thyroïdiens et cancers thyroïdiens
N° 242	Hyperthyroidie
N° 224	Hypertension artérielle de l'adulte
N° 240	Hypoglycémie
N° 243	Hypothyroïdie
N° 244	Adénome hypophysaire
N° 245	Insuffisance surrénale chez l'adulte et l'enfant
N° 246	Gynécomastie
N° 268	Hypercalcémie

ED transversal d'Imagerie de l'Appareil Digestif (2h)

Intervenant : Dr P. PAPADOPOULOS

Synthèse des points clés pour les EDN en imagerie digestive

Référentiels :

Document Source National (DSN) de la CDU-HGE (<https://www.snfge.org/content/document-source-national-dsn-de-la-cdu-hge>)

Abrégé de chirurgie digestive - Masson

Abrégé Endocrinologie - Diabète et Métabolisme - Masson

Abrégé des enseignants d'endocrinologie - Masson

Référentiel Collège d'Imagerie médical ECNi / R2C - Radiologie et médecine nucléaire

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Préparation à l'épreuve de Lecture Critique d'Article à l'EDN

Coordonnateurs : Pre Laura RICHERT – Pr Alexandre BOYER

laura.richert@u-bordeaux.fr - alexandre.boyer@chu-bordeaux.fr

Intervenants :

Pr A. BOYER, Dr Y. BELAROUSSI, Dr J. COELHO, Dr A. FROELIGER, Dr E. LHOMME, Pre S. MATHOULIN-PELISSIER, Pr P. PELISSIER, Pre L. RICHERT, Pr F. SALVO, Pr F. SZTARK, Dr V. THEVENET, Pre L. WITTKOP

Aucun ouvrage de référence n'est recommandé au niveau national mais un polycopié des enseignants de LCA de Bordeaux a été fourni.

Vous suivrez 6 séminaires de deux heures chacun répartis sur le premier et deuxième quadrimestre en dehors des périodes de révision de janvier 2025 et mai 2025. Ces séminaires seront interactifs composés de sondages en direct avec rappel de cours ciblé sur les connaissances globalement non encore acquises suite à l'UE LCA et Biomédecine quantitative en DFGSM3.

Ces séminaires s'alternent avec des contrôles continus à réaliser sur la plate-forme dédiée à la maison sous forme d'une lecture critique d'un article avec 10 QRMs (une période d'une semaine sera aménagée). Chaque contrôle continu sera suivi d'une séance de correction.

Au total, il y aura donc 6 séquences : séminaire - contrôle continu - séance de correction, qui couvriront différents thèmes de LCA.

A la fin de l'année, il y aura donc 6×10 QRMs soit 60 QRMs en tout. La note moyenne de ces 60 QRMs sera reportée en fin de DFASM 2 (2025-2026). Elle comptera pour 20 % de la note finale DFASM 2.

Séminaires :

1^{er} semestre : de 16h30 à 18h30

- Rappel ciblé interactif de cours : Jeudi 4 septembre 2025
- Correction CC : Mardi 23 septembre 2025
- Rappel ciblé interactif de cours : Mercredi 1 octobre 2025
- Correction CC : Lundi 13 octobre 2025
- Rappel ciblé interactif de cours : Lundi 3 novembre 2025
- Correction CC : Mercredi 12 novembre 2025

2^{ème} semestre : de 16h30 à 18h30

- Rappel ciblé interactif de cours : Lundi 2 février 2026
- Correction CC : Mercredi 11 février 2026
- Rappel ciblé interactif de cours : Lundi 2 mars 2026
- Correction CC : Mercredi 11 mars 2026
- Rappel ciblé interactif de cours : Mardi 7 avril 2026
- Correction CC : Mercredi 22 avril 2026

ECOS (Examen Clinique à Objectif Structuré)

Coordonnateur : Pr Etienne RIVIERE et Pr Alexandre OUATTARA
etienne.riviere@u-bordeaux.fr - alexandre.ouattara@u-bordeaux.fr

Arrêté du 8 avril 2013 relatif aux études en vue du premier et deuxième cycles des études médicales
- Article 17

Les examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) sont un dispositif d'évaluation des compétences, qui permettent de confronter l'étudiant à un ensemble de situations directement en lien avec son futur métier et ce, de manière réaliste.

Ils permettent d'évaluer des compétences en situation clinique, ainsi que la capacité d'un candidat à agir en milieu professionnel. Ils complètent l'évaluation des connaissances théoriques et cliniques validées sur les lieux de stage.

Les ECOS sont organisés en session unique en DFASM 1.

La note ne sera pas comptabilisée pour le DFASM 1 mais sera comptabilisée comme suit en DFASM 3 : 20% M1 + 30% M2 + 50% M3.

Il n'y a donc pas de session de rattrapage organisée.

**En cas d'absence, vous devrez fournir dans les 48h, un justificatif.
Le cas échéant, la note de 0 sera attribuée.**

Organisation générale / déroulé (sous réserve de modification) :

Toutes les informations seront publiées sur Moodle et des mails vous seront envoyés.

Lors des ECOS facultaires de DFASM 1 vous serez convoqué pour une demi-journée entière dans un amphi / salle sans dispositif connecté sur vous. Les consignes seront disponibles également sur Moodle.

Vous serez affecté dans un circuit de 4-5 stations.

Vous devrez effectuer 4-5 stations différentes de 8 minutes chacune, rythmées par un signal sonore.

Une fois terminé vous serez ramené dans un autre amphi /salle.

Module transversal d'Imagerie

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER
olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

Contenu :

L'imagerie est une discipline transversale, dont les ED sont dispensés en DFASM1 et DFASM2 en coordination avec les Modules d'Enseignement (ME) de spécialités correspondantes. Par exemple, l'ED d'imagerie de neurologie est intégré dans le ME de neurologie en DFASM1, etc.

Ainsi, les ED spécifiques à l'imagerie seront abordés au sein des différents modules cliniques de DFASM1 et DFASM2 et pourront faire l'objet de questions aux contrôles continus et examens.

L'objet des ED d'imagerie est de faire une synthèse des points clés des items enseignés dans chacun des ME, du point de vue plus spécifique des modalités, indications, méthodes optimales d'interprétations des imageries réalisées au sein de chaque ME de spécialité.

Du fait de son caractère transversal, l'ED d'imagerie est susceptible de reprendre la majorité des items des EDN sur le versant de l'imagerie médicale. Par souci de redondance, nous avons indiqué le contenu des enseignements en référence à cet ouvrage de référence du CERF, plutôt qu'une liste exhaustive de l'ensemble items contenus dans ces chapitres.

En DFASM1 :

Imagerie Neurologique

Intervenant(s)* : Pr Vincent DOUSSET - Pr Thomas TOURDIAS
vincent.dousset@chu-bordeaux.fr - thomas.tourdias@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Neuro-Psycho-Sensorielle, Douleur : Pr JR. VIGNES, Pr C. SCHWEITZER, Dr J. ENGELHARDT

Contenu : Chapitre 1.6 « Neurologie» ; chapitre 1.7 « ORL » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie Ostéo-articulaire :

Intervenant(s)* : Pr Olivier HAUGER
olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Appareil locomoteur, Dépendance, Vieillissement : Pr B. BOUYER, Pr C. RICHEZ, Dr F. GUERVILLE

Contenu : Chapitre 1.8 « Appareil ostéo-articulaire » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie Thoracique :

Intervenant(s)* : Pr Gaël DOURNES / Pr Hubert COCHET
gael.dournes@chu-bordeaux.fr - hubert.cochet@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Cardiovasculaire et thoracique : Pr P. BORDACHAR, Pre M. ZYSMAN, Pr JB. THAMBO

Contenu : Chapitre 1.3 « Appareil cardiovasculaire», Chapitre 1.9 « Thorax » de l'ouvrage de référence du CERF.

Imagerie Digestive :

Intervenant(s)*: Dr Clément MARCELIN
clement.marcelin@chu-bordeaux.fr

Coordinateur(s) du ME Hépato-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme : Pr F. ZERBIB, Dr M. HAISSAGUERRE

Contenu : Chapitre 1.1 « Appareil digestif » de l'ouvrage de référence du CERF.

*La liste des intervenants n'est pas exhaustive et est susceptibles de mises à jour en fonction du personnel Hospitalo-Universitaire en cours de nomination pour l'année 2025-2026, en particulier les Chefs de Clinique - Assistant des Hôpitalo-Universitaires, Assistants Hospitalo-Universitaires et Praticien Hospitalier Universitaires.

Ouvrage de référence :

L'ouvrage d'enseignement de référence est le référentiel du Collège des Enseignants de Radiologie Français (CERF) :

<https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/etudes-de-medecine/referentiel-des-colleges-imagerie-medicale-edition-2022>

Module en ligne de gestion du stress académique - DFASM 1 - DFASM 2 - DFASM

3Erreur ! Signet non défini.

Coordonnateurs et intervenants : Pr François TISON, Pr François SZTARK, Dr Amandine MATHE
francois.tison@chu-bordeaux.fr - francois.sztark@chu-bordeaux.fr - amandine.mathe@chu-bordeaux.fr

Finalité : Gestion du stress académique (en particulier en vue de l'épreuve d'ECOS)

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre mes manifestations du stress, mon stress perçu et ma réaction au stress.
- Repérer et reconnaître les situations de stress académique et en stage à l'hôpital.
- Connaitre les mécanismes du stress et de sa survenue.
- Mettre en place des stratégies globales de réduction et d'adaptation au stress au quotidien.
- Faire l'expérience d'outils de gestion du stress en situation (ECOS) en particulier basés sur la respiration et sur les pratiques de méditation de pleine conscience.

Modalités d'enseignement :

Etudiants en DFASM 1, 2 et 3 sur la base d'une participation libre, volontaire et autonome (avec pré-inscription) à 5 séances de 2h (le Mercredi de 18h30-20h30), en visioconférence (lien zoom fourni aux inscrits), réparties de début Février à début Mai. Le programme est conçu sous la forme d'une progression pédagogique dont les 5 séances constituent un tout. Les ressources pédagogiques et de pratique seront disponibles sur Moodle.

Programme :

Séance 1. Mercredi 11 février 2026 - 18h30

Qu'est-ce que le stress pour moi ?

Séance 2. Mercredi 4 mars 2026 - 18h30

Quand je suis stressé je ...

Séance 3. Mercredi 25 mars 2026 - 18h30

Quand je suis stressé comment je réagis, comment je m'adapte ?

Séance 4. Mercredi 8 avril 2026 - 18h30

Mettre en pratique des outils de gestion du stress

Séance 5. Mercredi 29 avril 2026 - 18h30

Pour conclure, la perspective des ECOS

Validation pour une UE supplémentaire facultative :

Validation par la présence (session unique) à au moins 4 des 5 séances avec réponse en ligne à une enquête.

PARCOURS PERSONNALISÉ

Modules d'Enseignement complémentaire DFASM 1

L'objectif du parcours personnalisé est de permettre à l'étudiant en deuxième cycle (DFASM) :

- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans un domaine médical transversal ou pluridisciplinaire ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences favorisant une orientation vers la recherche dans le cadre d'un parcours approprié ;
- d'approfondir ou de compléter ses connaissances et compétences dans des disciplines non strictement médicales.

Pour réaliser ce parcours, l'étudiant doit valider un module d'enseignement complémentaire en DFASM 1 en DFASM 2.

Le choix des ME complémentaires se fait en fonction d'un classement calculé à partir des résultats de DFGSM 3 en session 1, hors enseignements complémentaires.

Des UER qui sont réalisées en DFASM 1 peuvent servir à valider un optionnel.

Liste - pour information

Formation double cursus Santé Science - Optionnel de formation à la recherche clinique

Périodes :

1^{er} semestre

Neurobiologie du 06/10/2025 au 17/10/2025

1^{er} et 2^{ème} semestres (du 06/10/2025 au 17/10/2025 et du 02/03/2026 au 13/03/2026) :

Formation à l'urgence pratique

Stratégie des examens d'imagerie et de laboratoire

Médecine et comportements de santé

2^{ème} semestre (du 02/03/2026 au 13/03/2026) :

Anglais médical : *Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 09/02 au mercredi 22/04/2026*

Médecine légale

Imagerie et EDN

Apport de l'anthropologie biologique à la connaissance des populations passées et présentes

Médecine et Méditation : *Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 09/02 au mercredi 22/04/2026*

Initiation aux stratégies et aux politiques de santé : *Cours le lundi et mercredi de 18h30 à 20h30 du Lundi 09/02 au mercredi 22/04/2026*

Unité Enseignement Recherche (U.E.R.)

Tutorat

Attention : Des options étant en présentiel uniquement, si vous êtes en stage délocalisé, vous devez tenir compte des modalités de l'optionnel que vous choisirez en fonction de votre classement.

DISPENSE DU CHOIX D'UN MODULE D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE DE DFASM 1

Les étudiants peuvent-être dispensés du choix d'un module d'enseignement complémentaire, s'ils ont, par leur action de tuteur en DFGSM 2 et DFGSM 3, obtenu la validation de l'UV de Didactique. Les étudiants doivent signaler leur choix à la scolarité.

Rappel : les UER obtenues pour la validation du DFGSM 2 ou DFGSM 3 ne valident pas un optionnel du Parcours personnalisé du DFASM.

Formation double cursus Santé Sciences - Optionnel de formation à la recherche clinique (environ 60h)

Coordonnateurs : Dr Renaud PREVEL – Dr Edouard LHOMME
renaud.prevel@hotmail.fr - edouard.lhomme@chu-bordeaux.fr

Intervenants :

Equipe Isped DU « Méthodes en Recherche Clinique », Dr Valérie BERGER, **Pr Thomas BIENVENU**, **Dr Anne GIMBERT**, **Pr Pierre-Olivier GIRODET**, Dr Fridolin GROSS

Objectifs :

Faciliter l'innovation médicale en formant les étudiantes et étudiants inscrits dans un double cursus médecine/sciences aux grands principes théoriques et pratiques de la recherche clinique après leur master (ou leur thèse de sciences). Cet optionnel nécessite une participation sur 2 années (DFASM 1 et DFASM 2) et s'appuie largement sur le DU de méthodologie en recherche clinique, dont l'obtention sera possible.

https://www.u-bordeaux.fr/formation/2018/PRSUC07_41/diplome-d-universite-methodes-en-recherche-clinique-enseignement-via-internet_

Public :

Formation exclusivement réservée aux étudiants en médecine, titulaires d'un master 2 Recherche et inscrits à l'UFR de médecine de Bordeaux en DFASM 1 et 2.

Compétences attendues en fin de formation :

- Maîtriser les aspects théoriques (dont statistiques) des principaux schémas de recherche clinique
- Avoir une connaissance globale des aspects éthiques et pratiques de la mise en place d'un protocole de recherche clinique
- Savoir concevoir la trame d'un projet de recherche clinique (méthodologie, aspects éthiques et réglementaires, financement, logistique, gestion d'équipe)
- Etre en capacité d'interagir avec les différents intervenants impliqués dans un projet de recherche clinique

Programme Année 1 (DFASM 1) :

1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique » (en ligne, environ 30h)

Module 1 : Principaux outils en statistique

Module 1 complémentaire : Introduction à l'analyse des données de survie

Module 2 : Epidémiologie : principaux schémas d'étude, précision et validité

Module 2 complémentaire : Notions complémentaires sur l'analyse et l'interprétation des données épidémiologiques

Module 2 complémentaire : Cas de l'analyse des données de survie

Module 6 : Module Bonnes pratiques cliniques, protection des données et aspects réglementaires

2) Enseignements spécifiques : recherche clinique et société (10h)

Cours 1 : Intégration de la recherche en santé dans la société : aspects éthiques et réglementaires (4h)

Cours 2 : Perspectives et problèmes de l'introduction de l'IA dans les sciences biomédicales (2h)

Cours 3 : Big data et entrepôt de données en santé (2h)

Cours 4 : Recherche paramédicale (2h)

Cours 5 : Visite du centre d'investigation clinique (Pr PO. Girodet, Dr M. SEYDOUX - 2h)

Note importante : les épreuves du contrôle continu des modules 1, 2 et 6 du DU seront passées la 1^{ère} année de l'optionnel avec les notes conservées pour l'année suivante.

Programme Année 2 (DFASM 2) :

1) Modules du DU « Méthodes en Recherche Clinique » (en ligne, environ 30h)

Module 3 : Essais cliniques

Module 4 : Etudes diagnostiques

Module 5 : Etudes pronostiques

2) Enseignements spécifiques : mise en application (6h)

Cours 1 : Rédaction de protocole de recherche (2h)

Séance 1 : Présentation d'un projet de recherche clinique au CHU de Bordeaux (2h)

Séance 2 : Démarche nécessaire à l'élaboration d'un projet de recherche + exercices pratiques

Cours 2 : TP : Comment proposer un protocole de recherche à un patient ?

Jeux de rôle (2h)

Modalités d'évaluation :

DFASM 1 :

Module 1 et 2 Contrôle continu - devoir en ligne - coefficient 2

Module 6 test de validation en ligne - coefficient 1

Ses notes seront reportées sur le PV en DFASM 2.

DFASM 2 :

Session 1 : Validation du DU « Méthodes en Recherche Clinique »

Module 3 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 4 test de validation en ligne - coefficient 1

Module 5 test de validation en ligne - coefficient 1

Epreuve finale écrite anonyme sur table, d'une durée de quatre heures, coefficient 12

Pour être déclaré admis, les candidats doivent obtenir sur l'ensemble des épreuves une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

Il y a une session d'examen par an pour l'épreuve finale.

Session 2 : entretien oral évaluant les capacités d'élaboration d'un projet de recherche clinique du candidat.

Stratégie des examens d'Imagerie et de Laboratoire - 1^{er} et 2^{ème} semestres

Coordonnateurs : Pr Olivier HAUGER, Pr Jean-Luc PELLEGRIN
olivier.hauger@chu-bordeaux.fr - jean-luc.pellegrin@u-bordeaux.fr

Intervenants :

Stratégie des examens d'imagerie : Dr J. DELMAS, Dr C. DOUCHEZ, Pr G. DOURNES, Pr O. HAUGER, Dr Y. LAMFICHEKH, Dr I. MOLINA-ANDREO, Dr J. PAPAXANTHOS,

Stratégie des examens de laboratoire : Dr E. BESSEDE, Dr C. BORDES, Dr VÉ. BRETT, Pr L. DELHAES, Dr A. GUY, Dr J. GORET, Pr M.E. LAFON, Dr O. PEUCHANT, Dr E. WOJCIECHOWSKI

1/ Stratégie des examens d'Imagerie

Objectif : Justifier les examens d'imagerie pertinents et apporter une aide pratique à la résolution de cas cliniques EDN comportant de l'Imagerie.

✓ Les grands appareils :

- Foie, Pancréas, Voies biliaires,
- Gynécologie,
- Pédiatrie,
- Neuro,
- Ostéo articulaire,
- Cœur, Poumons,
- Vasculaire,
- Appareil urinaire,
- Appareil digestif

2/ Stratégie des examens de laboratoire

L'analyse des stratégies des examens de laboratoire est organisée par spécialités de la biologie médicale.

Stratégie des examens de laboratoire en Hématologie

Savoir identifier et analyser :

- les anomalies de la numération formule sanguine.
- les anomalies de la coagulation et le suivi des traitements anticoagulants.

Stratégie des examens de laboratoire en Bactériologie

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires en Bactériologie :
- hémoculture ECBU, ECBC, PL, sérologies, indication des examens de biologie moléculaire.

Stratégie des examens de laboratoire en Virologie

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires en Virologie :
- diagnostic sérologique, indication des examens de biologie moléculaire.

Stratégie des examens de laboratoire en Parasitologie

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires :
- prescription des principales sérologies, copro-parasitologie, diagnostic de paludisme.

Stratégie des examens de laboratoire en Immunologie

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires :
- exploration des pathologies auto-immunes, évaluation d'un déficit immunitaire, syndrome inflammatoire, anomalie de l'électrophorèse des protides.

Stratégie des examens de laboratoire en Biochimie

Savoir prescrire et analyser les principaux examens complémentaires :
- exploration des troubles glucido-lipidiques, troubles électrolytiques bilan hépatique.

Modalités d'évaluation :

Imagerie et Laboratoire : examen écrit de 1 heure sous forme de QROC, cas clinique ou QCM.

Neurobiologie - 1^{er} semestre

Coordonnateur : Pr Dominique GUEHL
dominique.guehl@u-bordeaux.fr

Objectif :

Donner aux étudiants en médecine un complément d'information sur la neurophysiologie, utile pour l'apprentissage de la clinique des grands syndromes neurologiques et psychiatriques.

Modalités de l'enseignement :

14 heures d'enseignement en 7 séances. La présence aux cours est obligatoire.

Les cours se déroulent au premier quadrimestre et sont indépendants des enseignements de l'UER de Neurosciences intégratives.

Programme:

- | | |
|---|------------------------|
| 1. Système nerveux : de l'intégration sensorielle aux comportements
(SNV et hypothalamus) (2h) | I. GHORAYEB |
| 2. Sémiologie et physiologie des comportements pendant le sommeil (2h) | J.A. MICOULAUD-FRANCHI |
| 3. Physiologie et sémiologie de la déglutition (1h) | E. CUGY |
| 4. Physiologie et sémiologie du périné (1h) | E. CUGY |
| 5. Genèse des rythmes corticaux et mécanismes de l'épileptogénèse (2h) | J. AUPY |
| 6. Sémiologie et explorations des épilepsies (2h) | J. AUPY |
| 7. Physiologie des aphasiés (2h) | B. GLIZE |
| 8. Cognition sociale et métacognition (2h) | C. QUILES |
| 9. Physiologie et sémiologie des systèmes de récompense (2h) | M. FATSEAS |

Modalités d'évaluation de l'examen :

L'examen d'une heure sera sous forme de QCM.

Imagerie et EDN - 2^{ème} semestre

Coordonnateur : Pr Olivier HAUGER

olivier.hauger@chu-bordeaux.fr

Objectif : Apporter une aide pratique à la résolution de cas cliniques EDN comportant de l'Imagerie.

Données générales :

✓ Les différentes techniques d'imagerie, les éléments de base pour s'orienter :

- Radiologie conventionnelle
- Echographie, exploration vasculaire
- TDM
- IRM

Programme :

✓ Rappel de radio-anatomie de base :

Les étudiants devront avoir assimilé les connaissances de radio anatomie avant le cours :

- Neuroradiologie
- ORL
- Cœur - Thorax
- Appareil urinaire et rétropéritoine
- Hépato-gastro-entérologie
- Pelvis, gynécologie, sein
- Ostéo-articulaire

✓ Les grands appareils :

- Appareil digestif
- Gynécologie, obstétrique, sein
- Pédiatrie
- Neuro, ORL
- Ostéo-articulaire
- Cœur, poumons, vaisseaux
- Endocrinologie
- Urinaire

Référentiel pédagogique :

<https://cerf.radiologie.fr/enseignement/etudiants-medecine-preparation-ecni/referentiel-imagerie>

Modalités de l'évaluation de l'examen :

1^{ère} session : épreuve de 1 heure sous forme de QCM

Formation à l'urgence pratique (36h) - 1^{er} et 2^{ème} semestres

Coordonnateurs : Pr Xavier COMBES, Pr Michel GALINSKI

xavier.combes@chu-bordeaux.fr - michel.galinski@chu-bordeaux.fr

Enseignements théoriques : 20 heures

Enseignement gestes pratiques : 16 heures

En hybride

1- Enseignement théorique (20h)

- Arrêt cardio-circulatoire - 185
- Organisation de l'urgence - 13
- Etats de choc - 200
- Urgences abdominales non traumatiques - 201
- Sepsis et sepsis sévère - 104
- Urgences neurologiques non vasculaires - 122
- Urgences neurovasculaires - 233, 335
- Polytraumatisme - 199
- Traumatisme crânien grave - 199
- Douleur, analgésie - 65
- Intoxications - 214
- Urgences respiratoires - 193
- Urgences cardiaques - 132

2- Enseignement gestes pratiques (lieu : Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué)

2.1. Réalisation des gestes pratiques en atelier (8h)

Voie veineuse périphérique	Remplissage vasculaire, principes de la transfusion massive
Ventilation au masque Gestion et manipulation de l'oxygène	Oxygénothérapie, hypoxémie, hypoventilation
Principe de l'intubation oro-trachéale	Ventilation contrôlée
Massage cardiaque externe	Gestion d'un arrêt cardio respiratoire
Défibrillation, modalités du CEE	Gestion d'un trouble du rythme grave
Compression manuelle, garrot, suture	Hémostase, gestion d'une plaie hémorragique (plaie fémorale)
Principes du drainage pleural	Détresse respiratoire traumatique et pneumothorax spontané
Manœuvre de dégagement des voies aériennes supérieure	Fausse route, corps étranger
Pose d'un collier cervical	Relevage, immobilisation de traumatisé
Matelas à dépression, brancardage difficile	Relevage, immobilisation de traumatisé

2.2. Simulation (8h)

- Simulation de prise en charge d'une détresse cardiocirculatoire et d'un arrêt cardiaque
- Simulation de prise en charge d'un traumatisé sévère
- Simulation de prise en charge d'une détresse respiratoire

Modalité d'évaluation de l'examen :

1^{ère} session : examen final écrit sous la forme de cas cliniques et de QROCS

Durée : 1 heure

Anglais médical – 2^{ème} semestre

Coordonnatrice : Mme Lesley GRAHAM
lesley.graham@u-bordeaux.fr

Objectifs :

Objectif 1 : conduire une consultation en anglais

Objectif 2 : faire une communication orale (présentation diaporama)

Objectif 3 : suivre une conférence en prenant des notes

Objectif 4 : lire et comprendre un article de recherche en anglais

Modalités d'évaluation de l'examen :

1^{ère} session :

Contrôle continu 100%

Médecine et comportements de santé (40h) - 1^{er} et 2^{ème} semestres

Coordonnateurs : Pr Jean-Arthur MICOULAUD-FRANCHI, Pr Patrice COUZIGOU, Pr François ALLA et Pr Patrick MERCIE, Dr Jean-Michel DELILE

JArthur.micoulaud@gmail.com - couzigoue@aol.com - francois.alla@u-bordeaux.fr

Cours interactifs : 40h

Objectifs :

- Approfondir ses connaissances des principaux comportements de santé (Activité physique-Sédentarité, Alimentation, Alcool, Tabac, Sommeil et Santé mentale).
- Inclure dans sa démarche soignante les principes des changements de comportements de santé à partir des bases théoriques et des mises en situation clinique.
- Appliquer dans sa pratique clinique les principes de la promotion de la santé.
- Aider la personne à changer de comportement de santé selon ses souhaits et ses possibilités.
- Situer son action médicale au regard des pratiques soignantes dite « complémentaires ».

Programme :

1^{er} semestre : Aspects théoriques (20h)

1. « Médecine des comportements » (2h)	P. COUZIGOU
2. Approche éco-systémique de la santé (2h)	J.A. MICOULAUD-FRANCHI
3. Physiologie et comportements (2h)	J. COELHO
4. Théorie des comportements de santé (2h)	G. DECAMPS
5. Promotion de la santé (2h)	F. ALLA
6. Vulnérabilité et santé (2h)	S. VAMENTORREN
7. Inégalités sociales de santé (2h)	J.M. DELILE
8. E-Santé et comportements (2h)	O. AROMATARIO
9. Effet placebo et comportements (2h)	P. MERCIE
10. Table ronde « Ethique et comportements »	F. POULLENOT

2^{ème} semestre : Aspects pratiques (20h)

1. Prescription "verte" (2h)	P. COUZIGOU
2. Introduction à l'entretien motivationnel (2h)	N. ROUSSELOT
3. Introduction à l'ETP et à la réhabilitation (2h)	C. QUILES
4. Introduction à la coordination territoriale en santé (2h)	I. BARCOS
5. Comportements de santé : Tabac et Alcool (2h)	J. M. DELILE
6. Comportements de santé : Sommeil (2h)	J. COELHO
7. Comportements de santé : Alimentation (2h)	M. MONSAINGEON-HENRY
8. Comportements de santé : Activité physique et sédentarité (2h)	T. WEISSLAND
9. Comportements de santé : Santé mentale (2h)	M. TOURNIER
10. Table ronde Médecine complémentaire (2h)	B. FALISSARD

Modalités d'évaluation de l'examen :

1^{ère} session : examen écrit d'une heure

Médecine légale - 2^{ème} semestre

Coordonnateur : Dr Larbi BENALI

larbi.benali@chu-bordeaux.fr

Objectifs : Se familiariser et cohabiter avec la composante légale de l'exercice médical, aussi bien en termes de responsabilité que d'implication judiciaire de certaines prises en charge tout en insistant sur les aspects médico-légaux de la mort. L'enseignement se veut être pratique avec de nombreux cas cliniques, interactif et reposant sur une riche iconographie. Les contenus sont susceptibles d'heurter les plus sensibles qui devront se récuser de l'enseignement. Ces supports sont restreints à l'usage des étudiants en médecine, au vu de leur sensibilité, ils ne doivent pas être visionnés dans des espaces publics et/ou en dehors du cadre de votre apprentissage.

1^{ère} partie : Droit de la santé

- ⇒ Organisation de la justice en France
- ⇒ La pratique médicale : éthique, déontologie et obligations légales [item 8]
- ⇒ Les responsabilités opposables aux médecins, notion de responsabilité sans faute [item 12 & 5]

2^{ème} partie : Médecine légale clinique

⌚ Victimologie

- ⇒ Sémiologie lésionnelle [item 9]
- ⇒ Certificats médicaux et notion d'ITT [item 8]
- ⇒ Violences entre partenaires intimes : approche multidisciplinaire (médico-légale, psychique et sociale)
- ⇒ Maltraitance à l'encontre des enfants, syndrome du bébé secoué [item 55]
- ⇒ Violences de nature sexuelle [item 10]

⌚ Thanatologie

- ⇒ Définition légale et aspect juridique de la mort [item 9]
- ⇒ Les causes de décès [item 9]
- ⇒ La levée de corps médico-judiciaire
- ⇒ Sémiologie post-mortem [item 9]
- ⇒ Autopsies médicales et médico-légales [item 9]

⌚ Identification et anthropologie médico-légale

⌚ Possibilité d'assister à une session d'autopsie médico-légale au sein de l'Institut Médico-Légal (2h)

Modalités d'évaluation :

1^{ère} session :

Examen écrit d'1 heure sous forme de QCM

Médecine et Méditation - 2^{ème} semestre

Coordonnateurs : Pr François TISON, Pr François SZTARK
francois.tison@chu-bordeaux.fr - francois.sztark@chu-bordeaux.fr

Intervenants :

Dr E. MELLET, Pr F. SZTARK, Pr F. TISON, Dr F. VERGNES

Finalité : « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres »

Objectifs pédagogiques :

- Connaitre les bases médicales et neuroscientifiques de la méditation de pleine conscience.
- S'initier aux pratiques de méditation de pleine conscience et de médecine narrative pour développer des qualités attentionnelles, de conscience de soi, de régulation émotionnelle, de gestion du stress et de communication empathique lors des premiers contacts avec les patients à l'hôpital.
- Prendre conscience de l'importance du récit dans la pratique de la médecine.

Modalités d'enseignement : Etudiants en DFASM 1 admis sur la base du rang de pré-inscription. Vingt étudiants seront définitivement inscrits à la formation. L'enseignement aura lieu **en présentiel exclusif**.

16 heures = 8 séances de 2h d'enseignement théorique et d'initiation pratique inspirées du programme de gestion du stress basé sur la méditation pleine conscience (MBSR, Jon Kabat Zinn, Mass Univ Hosp, USA)

Programme : de 18h30 à 20h30

Séance d'information de groupe (1 heure)

Séance 1 : Principes et pratique de la méditation dans le soin -

Séance 2 : L'attention et la présence -

Séance 3 : Les pensées, les émotions et les ressenties -

Séance 4 : Le stress -

Séance 5 : La gestion du stress -

Séance 6 : La communication dans le soin -

Séance 7 : Empathie et compassion -

Séance 8 : Séance de pratique et d'échanges -

Modalités d'évaluation :

Contrôle Continu (5 points) : présence aux séances et participation active aux pratiques en groupe et personnelles.

Epreuve écrite d'1h sur copie (15 points) : questions courtes et/ou analyse d'article.

Références :

- La pleine conscience au service de la relation de soin. Méditer pour mieux soigner. Pr Corinne Isnard Bagnis. De Boeck Supérieur 2017
- Guéris-toi toi-même. Ce que la méditation apporte à la médecine. Pr Saki Santorelli. Les Arènes 2017

Apport de l'anthropologie biologique à la connaissance des populations passées et présentes

2ème semestre

Coordonnatrices : Pre Claire MAJOUFRE, Pre Christine COUTURE

claire.majoufre@chu-bordeaux.fr - christine.veschambre-couture@u-bordeaux.fr

Intervenants :

Dr P. BAYLE, Dr D. CASTEX, Pre C. COUTURE, Dr M. F. DEGUILLOUX, Dr A. DU FAYET DE LA TOUR, Dr Y. HEUZE, Dr S. KACKI, Pre C. MAJOUFRE, Dr B. MAUREILLE, Dr S. ROTTIER

Objectifs pédagogiques :

Offrir aux étudiants en médecine la possibilité de dépasser les frontières de leurs champs disciplinaires pour découvrir l'humain dans sa dimension évolutive et passée. Le regard croisé entre Sciences médicales et Anthropologie biologique ouvrira vers de nouveaux questionnements et de nouvelles pistes de recherche. L'Anthropologie biologique, entre Sciences « dures » et Sciences humaines et sociales donne la possibilité de s'interroger sur la notion de diversité biologique et diversité culturelle à travers les pratiques funéraires. Cet enseignement complémentaire est destiné à donner aux étudiants une autre grille de lecture et d'analyse de l'humain moderne et passé, un modèle original dans le règne animal.

Modalités d'inscription :

- Etudiants en DFASM 1
- Capacité d'accueil maximale : 25 étudiants

Modalités d'enseignement :

Volume horaire total pour l'étudiant(e) : 24h

Programme : le programme comprend 4 volets complémentaires

Les TP sont obligatoires en présentiel sur le campus Bordes à Talence.

Volet 1 : Évolution humaine (4h CM + 2hTP)

- Introduction
- Les premiers représentants du genre *Homo*/De *Homo ergaster* à *Homo sapiens* (2h)
- Les Néandertaliens
- TP Évolution humaine (2h)

Volet 2 : Paléobiologie et paléogénétique (4h CM + 2h TP)

- Les méthodes d'estimation âge et sexe en Anthropologie biologique (2h TP)
- Lien avec la clinique : applications chirurgicales et médico-légales (2h)
- Anthropologie moléculaire (2h)

Volet 3 : Les apports de la morphométrie géométrique à la connaissance de la variabilité de la face et du crâne (6h CM)

- Relations génotype/phénotype, liens avec l'environnement (2h)
- Voies aériennes nasales supérieures (2h)
- Caractéristiques maxillo-faciale des Néandertaliens et des humains modernes (2h)

Volet 4 : Archéothanatologie (6h CM)

- Définition et périmètre de l'archéothanatologie
- Méthodes et exemples (2h)
- Archéo-entomologie (2h)
- Pestes et sociétés humaines : émergence, évolution et transformations bio-culturelles (2h)

Modalités d'évaluation :

Épreuve écrite (1h) : questions rédactionnelles à réponse courte et/ou QCM

Initiation aux stratégies et aux politiques de santé - 2^{ème} semestre

Coordonnateur : Pr Patrick DEHAIL

patrick.dehail@chu-bordeaux.fr

Intervenants :

Pr P. DEHAIL, Dr B. ELLEBOODE, Dr D. HABOLD, Dr S. QUELET, Dr N. PAREZ, Dr B. DAVILLER, Médecin de l'assurance maladie (Dr N. AGOSTINI), Pr F. ALLA, L. FILLEUL (SPF)

Objectifs pédagogiques :

- Découverte des politiques de santé et de l'organisation du système de santé en France
- Comprendre qui sont les acteurs, leurs missions et leurs interactions
- Apporter à l'étudiant les éléments et les outils pour décrypter les actualités dans le champ de la santé (aspects politiques, tensions hospitalières, déserts médicaux, crises sanitaires, financements, place de la prévention, e-santé, etc.)

Modalités d'inscription :

- Etudiants en Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1 (DFASM 1)
- Capacité d'accueil maximale : 10 à 20 étudiants
- Modalités de sélection : pré-inscription avec lettre de motivation avant inscription définitive.

Modalités d'enseignement :

Volume horaire total pour l'étudiant : 22h, 11 séances de 2h

Programme :

11 séances de 2h de débats et de discussions autour d'une actualité dans le champ de la santé.

Le sujet sera abordé de manière interactive : débats, wooclap, quizz, jeux de rôle, avec l'apport théorique en lien avec la thématique.

Selon les intervenants et les actualités, plusieurs grandes thématiques phares de la santé publique pourront être abordées :

1-Comprendre l'accès aux soins en France

- Établissements de santé : privés, publics : quelle différence ?
- Démographie médicale : outils pour lutter contre les zones sous denses
- Problématique du premier recours

2- Construire la décision en santé

- Place de la donnée : état de santé de la population
- Anticiper, se préparer et répondre aux crises
- Lobbying et Plaidoyer en santé

3- Prévention et promotion de la santé

- Modèles et théories des changements de comportement
- Individu dans son environnement (modèle socio-écologique)
- Nouveaux paradigmes : interventions probantes, stratégie de marketing social...

4- Financements

- Place de l'Assurance Maladie
- Et les complémentaires santé ?

5- Innovation en santé

Modalités d'évaluation :

Epreuve orale (30 min) : présentation orale

Parcours d'initiation à la recherche en Santé

Unités Enseignement Recherche (U.E.R et stage recherche)

INFORMATIONS

L'enseignement du parcours recherche santé est destiné à renforcer les connaissances scientifiques des étudiants en Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique, pour les préparer réellement à la recherche et leur permettre d'accéder en deuxième année du Master Recherche après validation du second cycle de leurs études de Santé.

La validation de deux UER et d'un stage de recherche, d'une durée de 140 heures minimum et 280 heures maximum, effectué dans un laboratoire labellisé permet, sous réserve de validation du DFASM 3, d'obtenir l'équivalence d'un master 1 (60 ECTS) en vue d'une inscription ultérieure en master 2 à visée recherche.

Inscription à une UER

L'inscription au parcours initiation à la recherche se fait via la plateforme Moodle. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche

Si l'UER est choisie comme optionnelle, l'inscription doit être faite avant le **dimanche 14 septembre 2025**.

L'inscription en UER est distincte de l'inscription en Médecine. Les étudiants souhaitant s'inscrire à une UER doivent également se signaler auprès de leur gestionnaire de cursus étudiants des formations médicales lors de leur choix d'UE optionnelle, si l'UER est choisie comme optionnelle.

Inscription au stage recherche

Les étudiants souhaitant effectuer un stage de recherche doivent impérativement s'inscrire via la plateforme Moodle en remplissant la fiche d'inscription au stage de recherche. Les modalités d'inscription et le lien sont disponibles ici :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-Recherche

Le programme détaillé des UER ouvertes en 2025-2026 et les modalités du parcours recherche santé et du stage recherche sont disponibles sur le site du Collège Sciences de la Santé :

sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-etudes/Parcours-recherche/Parcours-Initiation-a-la-recherche

Service de gestion des cursus étudiants LMD Santé (Bâtiment 5D - RDC - Porte I)

☎ 05 57 57 17 34

scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Valorisation du parcours de formation

La valorisation du parcours étudiant s'inscrit dans le cadre de la réforme du 2^e cycle (R2C) et compte 10% de la note finale du classement général des étudiants en fin de DFASM 3. Les points parcours sont comptabilisés à une valeur maximale de 60.

Le parcours de formation des candidats est examiné par l'université sur la base de la grille nationale figurant en annexe de l'arrêté du 28 septembre 2023 (portant modification de l'arrêté du 21 décembre 2021 relatif à l'organisation des épreuves nationales donnant accès au troisième cycle des études de médecine).

La soumission des points Parcours sera close en Année 1 du DFASM 3 et non possible en Année 2 en cas de redoublement ou auditeur libre.

Référentes de parcours : Pre Claire MAJOUFRE, Dr Marie-Christine BEAUVIEUX

Informations pratiques :

Site du Collège Santé, rubrique points parcours :

<https://sante.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Tout-sur-vos-études/Medecine/Points-parcours>

Pour toute question :

- 1/ se référer à la FAQ sur le site du Collège Santé
- 2/ envoyer un courriel sur la boîte mail dédiée : pointsparcours@u-bordeaux.fr

VALORISATION DU PARCOURS DE FORMATION (PLAFOND FIXÉ À 60 POINTS)

	Elément du parcours	Justificatif	Points
Cursus médecine	Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s)	Attestation de validation de l'UE	10 <i>(40 points maximum)</i>
Cursus hors médecine	Validation d'année(s) de formation hors médecine, première année de parcours de formation antérieurs mentionnés aux 1 ^e et 2 ^e de l'article R. 631-1 du code de l'éducation, et première année de diplôme national de licence	Attestation de validation des ECTS	10 points par 60 ECTS validés
	Validation d'une première année de master	Attestation de réussite	40
	Validation d'une deuxième année de master	Attestation de réussite	60
	Validation d'une thèse d'université	Attestation de réussite	60
	Publication d'article(s) dans une revue à comité de lecture	Référence de l'article publié	10
Engagement étudiant <i>Seul un de ces trois éléments peut être valorisé à hauteur de 40 points. En cas de cumul, le (ou les) UE supplémentaire(s) est(sont)</i>	Validation d'une UE d'engagement associatif (activité bénévole, fonctions électives...) (1)	Attestation de validation de l'UE	40
	Validation d'une UE d'engagement pédagogique (tutorats universitaires, recherche en pédagogie...)	Attestation de validation de l'UE	40
<i>valorisée(s) à hauteur de 10 points, chacune correspondant à l'élément de parcours « Validation d'UE supplémentaire(s) facultative(s) »</i>	Validation d'une UE d'engagement social ou civique, notamment : - une activité au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle prévue à l'article L. 4211-1 du code de la défense (1) ; - un engagement de sapeur-pompier volontaire prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure (1) ; - un engagement de service civique prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national (1) ; - un contrat de volontariat dans les armées prévu à l'article L. 121-1 du code du service national et à l'article L. 4132-11 du code de la défense (1).	Attestation de validation de l'UE	40
Expérience professionnelle	Expérience professionnelle réalisée dans tout domaine hors champ de la formation en santé	Attestation de l'employeur	10 points/70h ou 20 points/140h <i>(30 points maximum)</i>
Mobilité <i>Les stages de mobilité peuvent se cumuler</i>	Stage mobilité courte hors subdivision* (durée minimale d'un mois) (1) <i>* La mobilité est possible au sein d'une même subdivision si celle-ci comprend plusieurs UFR de médecine</i>	Attestation de validation de stage	15
	Stage mobilité courte internationale (durée minimale d'un mois)	Attestation de validation de stage	20
	Stage ERASMUS d'un semestre	Attestation de validation de stage	40
	Stage ERASMUS de deux semestres	Attestation de validation de stage	60
Linguistique <i>Les compétences linguistiques peuvent se cumuler</i>	Niveau de langue B2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	10
	Niveau de langue C1 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	20
	Niveau de langue C2 (anglais ou autre)	Attestation de résultats	30

Organisation des examens des études médicales :

DFASM 1

Modalités pratiques des examens du DFASM 1

Consignes d'examen

Sans login et mot de passe, l'étudiant est considéré comme absent et aura zéro.

L'étudiant doit :

- Être présent dans la salle d'examen une demi-heure avant le début des épreuves
- Se placer au numéro de table qui lui est attribué.
- Poser la carte étudiant

L'étudiant ne doit pas détenir de porte-documents, sac ou matériel susceptible de contenir des cours ou informations similaires. L'usage des calculatrices est interdit.

Les casques normalement destinés à isoler du bruit, ainsi que tout support vestimentaire, susceptibles de dissimuler des moyens d'information ou de communication, sont interdits et tout objet connecté (montres, portables...) doivent être éteints et rangés dans les sacs. **Les sacs doivent être déposés dès l'entrée dans le centre d'examen.**

Tout étudiant porteur de documents en cours d'épreuve (même s'il ne les consulte pas) ou surpris en flagrant délit de communication est passible de sanctions disciplinaires.

La fraude ou tentative de fraude peut entraîner pour l'intéressé la nullité de l'épreuve et une convocation devant la section disciplinaire de l'Université de Bordeaux.

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente :

- Après la publication du numéro de l'épreuve donnant l'accès à l'épreuve électronique
- Après la distribution des sujets papier et ce quel que soit le motif du retard.

Les étudiants ne quitteront pas la salle avant au moins une heure de présence. L'absence non justifiée d'un candidat à une ou plusieurs épreuves écrites est sans recours. Elle est assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

L'absence d'un étudiant à un contrôle continu et/ou ED de LCA ne sera considérée qu'en cas de force majeure et devra être justifiée par un certificat médical à fournir sous 48 heures à la scolarité.
Dans le cas contraire, cette absence sera assimilée à la remise d'une copie blanche et notée zéro.

A la fin de l'épreuve,

- Les candidats doivent se signaler en silence et attendre à leur place.

Les candidats doivent poser leur stylo et se tenir debout silencieux pendant le ramassage et la comptabilisation des copies.

- Les nouvelles modalités d'examen théorique de type EDN, comprendront pour chaque module, quatre contrôles continus (CC) réalisés à distance sous des formats docimologiques variés d'une durée de 30 minutes maximum. Ces contrôles continus compteront pour 20 % de la note finale.

- Une épreuve terminale (ET) sur tablette pour chaque module pouvant mélanger dossiers progressifs (DP), mini-DP ou Key Feature Problems (KFP) mais n'excédant pas 60 (+/-5) questions au total.
- Chaque épreuve terminale comptera pour 80 % de la note finale.

Les examens et les contrôles continus porteront, que sur les connaissances de rang A et B du référentiel des items EDN.

Les sessions de rattrapage pourront être organisées à l'oral si le nombre d'étudiants est réduit.

Surveillance

La surveillance des épreuves écrites est assurée par les soins et sous la responsabilité des professeurs ou de leurs collaborateurs ayant assuré l'enseignement.

Le personnel administratif est chargé de l'organisation matérielle des examens.

Délibérations

Les enseignants se réunissent en jury : les notes sont alors arrêtées. Elles sont définitives, aucune révision ne peut avoir lieu sauf erreur matérielle constatée.

LE JURY EST SOUVERAIN ET SES DECISIONS SONT SANS APPEL

Conditions de validation

LES 4 ME FONDAMENTAUX (ALDVG - HGEM - NPSD - CVT)

Les nouvelles modalités d'examen théorique de type EDN comprendront pour chaque module :

- ❖ Une série de 4 contrôles continus (CC) réalisés à distance et composés de 15 à 25 questions sous des formats docimologiques variés. Le CC sera validé si l'étudiant obtient une moyenne $\geq 12/20$. Un CC validé permettra l'attribution de 1 point, soit 4 points au maximum pour les 4 CC (plafonné à 20 % de la note finale).
- Ces contrôles continus se tiendront en distanciel. Une fois publiées, les notes des CC sont non modifiables sauf erreur matérielle.
- ❖ Une épreuve terminale (ET) sur tablette en présentiel pour chaque module pouvant mélanger dossiers progressifs (DP), mini-DP ou Key Feature Problems (KFP) ou TCS mais n'excédant pas 60 (+/-5) questions au total. L'ET permettra l'attribution de 16 points au maximum, soit 80 % de la note finale
- ❖ Les ET et les CC porteront sur les connaissances de rang A et B du référentiel des items EDN.

La règle de calcul pour chaque module sera donc la suivante : ET noté sur 16 et CC sur 4 permettant d'obtenir une note finale sur 20.

En cas d'absence non justifiée dans les 48h, la note finale sera recalculée en fonction du nombre de CC réalisé.

Sans justificatif, la note 0 sera attribuée.

LE ME COMPLEMENTAIRE (*)

En session 1 : L'examen théorique se déroulera sur copies papier, grilles QCM à lecture optique et autres consignes des coordonnateurs (CC, oral, mémoire, etc...).

En session 2 : L'enseignant coordinateur est libre d'organiser un oral et/ou un écrit en fonction du nombre d'étudiants invalidés.

ECOS : Examen Clinique à Objectif Structuré

Une épreuve pratique d'évaluation des compétences sera organisée pendant l'année universitaire.

Elle comportera un parcours de 4 ou 5 *ECOS en session unique. La note obtenue comptera pour 20% de la note finale du certificat de compétence clinique de DFASM3.

(DFASM1 : 20%, DFASM2 : 30%, DFASM3 : 50%)

Conditions particulières de la validation de la LCA

Une seule session sera organisée.

La note moyenne des 6 ED sera reporté pour la validation de la LCA du DFASM 2 (Cf page 41).

En cas de redoublement, l'étudiant repassera tous ses ED.

En cas d'absence, vous devrez fournir un justificatif dans les 48h, la moyenne des ED sera calculée avec les ED réalisés.

Sans justificatif, la note 0 sera attribuée.

2^{ème} session

Les étudiants non admis à la 1^{ère} session repasseront, à la 2^{ème} session, toutes les épreuves non validées.

Les notes des CC ne seront pas prises en compte.

La note sera composée de 100% de l'ET qui sera composé de 60 +/- 5 questions sous la forme de DP ou mini DP ou KFP et de questions isolées.

Les sessions de rattrapage pourront être organisées sous forme d'oral en fonction du nombre d'étudiant.

Les étudiants ne peuvent bénéficier dans un module que de **deux sessions d'exams par an**.

La situation des étudiants absents en partie ou en totalité à l'une des deux sessions pour cas de force majeure sera examinée en délibération.

Si les motifs invoqués sont expressément reconnus comme "cas de force majeure", des épreuves pourront être exceptionnellement organisées dans un délai minimum de 15 jours après la clôture de la 2^{ème} session.

En DFASM 1, pour être admis, l'étudiant devra valider (note ≥ 10/20) - 40 ECTS

⇒ **Quatre modules d'enseignements fondamentaux**

- **ME Appareil Locomoteur, Dépendance, Vieillissement, Gériatrie (7 ECTS)**
- **ME Neuro Psycho Sensorielle Douleur (7 ECTS)**
- **ME Cardiovasculaire et Thoracique (7 ECTS)**
- **ME Hépato-gastro-entérologie, Endocrinologie, Métabolisme (7 ECTS)**

⇒ **Un module d'enseignement complémentaire (4 ECTS)**

⇒ **Les stages hospitaliers (8 ECTS)**

L'évaluation et les commentaires du stage seront pris en compte lors de la délibération.

Absences (CC - ET - ECOS - STAGES - MEC - LCA)

En cas d'absence, un justificatif devra être envoyé par mail à la scolarité dans les 48h. Passé ce délai, l'absence sera comptabilisée 0 et aucun justificatif ne sera pris en compte.

Redoublement

A l'issue de la 2^{ème} session, les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des ME redoublent. Lors du redoublement, ils doivent représenter :

- tous les ME
- tous les stages hospitaliers
- les ECOS

Le ME complémentaire validé en DFASM 1 restera acquis.

* Dispositions particulières

Tout étudiant de DFASM 1, n'ayant pas validé le module d'enseignement complémentaire, sera autorisé à s'inscrire en DFASM 2 **avec une dette**.

Dans ce cas, en DFASM 2, l'étudiant devra choisir et valider un ME complémentaire de DFASM 1 après le choix des DFASM 1 et selon les capacités d'accueil.

Les étudiants devront valider au cours du DFASM 1 puis du DFASM 2, deux modules d'enseignement complémentaire. **Ces deux modules devront être validés à la fin du DFASM 2 pour passer en DFASM 3.**

Il n'est pas autorisé de conserver une « dette » de module d'enseignement complémentaire en DFASM 3.

Exclusion

Article 17 de l'Arrêté du 8 avril 2013.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études (M1, M2, M3) ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions.

Modalités pratiques et validation des stages et des gardes

Durant l'année universitaire, vous devez effectuer 5 stages hospitaliers (dont un l'été).

En application de l'arrêté du 8 avril 2013, relatif à la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales, la validation du stage tient compte :

- de l'assiduité des étudiants, leur comportement, la qualité des observations médicales qui leur sont confiées et, le cas échéant, l'exposé effectué au cours de ce stage ;
- de la vérification de l'acquisition d'un certain nombre de compétences, à la faveur d'ECOS de stage dont la mise en place a été fortement recommandée aux responsables des terrains de stages.

Vous devez avoir validé 25 gardes à la fin du DFASM, un minimum de 15 gardes du CHU et 10 qui peuvent être des astreintes pédagogiques.

Afin d'éviter une non validation du Diplôme de Formation Approfondie, il est nécessaire d'avoir réalisé 18 gardes (10 du CHU et 8 pédagogiques) en fin de DFASM 2.

Vous pouvez visualiser votre nombre de gardes du CHU sur l'application GTMed ainsi que sur Moodle UB.

Il est rappelé que conformément au décret n° 2014-674 du 24 juin 2014, « les étudiants hospitaliers en médecine ne doivent pas participer aux gardes la veille d'un examen », mais ils ne sont pas dispensés de stage sauf avis favorable du chef de service.

AFFECTATIONS

Les étudiants sont répartis en 4 groupes (A - B - C - D).

Ils doivent choisir leur lieu de stage en fonction du module d'enseignement conformément à la répartition des groupes (p. 24).

Ce choix s'effectue en ligne : un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour s'y connecter. Le lien de connexion, l'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur votre boîte mail institutionnelle.

L'affectation est DEFINITIVE et ne pourra faire l'objet de changements

Durant une possible semaine « OFF » : l'étudiant n'est pas en congé ; il peut être appelé, par exemple, pour effectuer une garde ; il doit se rendre aux cours proposés en stage ou aux évaluations de stage.

Tous les étudiants doivent être présents le 1^{er} jour du stage pour recevoir toutes les informations sur le déroulement de celui-ci. Pour les stages délocalisés, selon les possibilités du service, une visio sera organisée.

La répartition en semaine « on » / « off » dans les services proposant cette organisation est fixée par le responsable du service au plus tard le premier jour de stage. A défaut ou dans les cas exceptionnels, cette répartition s'effectue en lien avec les externes.

STAGES DÉLOCALISÉS

Nous proposons des stages délocalisés dans les CH de la Côte Basque, de Pau, de Mont de Marsan, de Dax, d'Agen et de Périgueux pour les étudiants de DFASM 1 et DFASM 2 (offre variable selon module).

Les stages sont d'une durée de 11 semaines.

Chaque étudiant peut effectuer tous ses stages annuels délocalisés à condition que son classement lui en permette l'accès.

L'enseignement et les contrôles continus se font en distanciel, les examens en présentiel sur le site de la faculté de Bordeaux.

Le choix se fera sur DIOSEL.

En fonction de l'offre, les étudiants pourront effectuer des gardes ou demi-gardes localement. Ces dernières seront rémunérées, dans la limite de 8 gardes délocalisées par an, par étudiant.

L'hébergement ne sera pas pris en charge.

STAGE D'ÉTÉ

Le stage d'été peut s'effectuer en juillet ou en août au CHU, dans un laboratoire, dans un autre établissement public ou privé hors subdivision Nouvelle Aquitaine, dans les ESPIC (établissements de santé privés d'intérêt collectif), chez un médecin généraliste, dans les structures médico-sociales, à l'étranger et/ou dans les DOM-TOM.

Un classement au mérite à partir des notes des examens tablettes de la 1^{ère} session du premier semestre (hors CC) est effectué pour tous les étudiants.

Toutes les demandes de stage seront examinées par la commission des stages d'été.

Un certain nombre d'étudiants étant nécessaire au CHU pendant l'été, la commission en tiendra compte en fonction du nombre de demandes de stages.

La procédure pour effectuer votre demande de stage d'été sera réactualisée en début d'année. Un message d'information vous sera adressé courant octobre avec toutes les procédures et le calendrier des démarches.

Pour une demande de stage d'été dans les TOM (actuellement limité à Nouvelle-Calédonie et Polynésie), en raison du calendrier différent, vous pouvez contacter le service concerné dès la rentrée pour connaître les démarches : secretariat.dom-tom@u-bordeaux.fr

ÉVALUATIONS

L'étudiant doit obligatoirement évaluer le stage dans lequel il se trouve pour participer au choix suivant (l'anonymat est garanti) **et s'assurer qu'avant la fin de stage l'enseignant ait effectué la validation de son stage sur Diosel. Cela relève de la responsabilité de l'étudiant.**

Un stage non évalué est considéré comme non validé et expose donc l'étudiant à une non validation de l'année.

L'évaluation et les commentaires des stages seront pris en compte lors de la délibération.

STAGES NON VALIDÉS ET GARDES NON REALISÉES

Un étudiant qui ne valide pas un stage (en totalité ou partiellement) devra le rattraper pendant l'année sur une autre période en fonction des possibilités d'accueil des services (les dates, la durée de ce stage ainsi que le service hospitalier seront déterminées par le coordonnateur de l'année). Si le stage de rattrapage ne peut s'effectuer pendant l'année, il sera effectué pendant le mois d'été travaillé en sus du stage d'été.

De plus, toute absence non justifiée à une garde est susceptible d'entraîner la saisine du Conseil de discipline de l'Université.

Une absence d'une durée supérieure à la moitié du stage, quel qu'en soit le motif, entraîne la non validation de celui-ci et l'organisation d'un stage de rattrapage, dont la durée et les modalités sont fixées par les coordonnateurs d'année. Les absences doivent être justifiées.

RESERVE MILITAIRE

Les étudiants hospitaliers : 10 jours ouvrés par an maximum avec maintien de la rémunération par le CHU de Bordeaux à positionner, de préférence ; sur la semaine OFF.

Indépendamment, au niveau de l'UFR, des sanctions automatiques ont été votées. Elles sont indépendantes des décisions du Conseil de discipline de l'Université :

- **Une absence non justifiée à 1 garde**

Un étudiant qui n'assure pas sa garde, en dehors d'un cas de maladie ou de force majeure, sans se faire remplacer, devra faire **deux semaines supplémentaires de stage** pendant le stage d'été, l'après-midi. L'étudiant se verra déclassé pour le choix de stage ultérieur. De plus, l'étudiant sera porté sur une liste de réservistes pendant une période maximale de 3 mois à partir de la date de sa dernière garde non effectuée.

L'étudiant pourra ainsi être sollicité par les affaires médicales pendant la période définie pour remplacer, si nécessaire, un étudiant ne pouvant assurer une garde programmée.

L'étudiant pourra être sollicité au maximum trois fois sur une période de 3 mois de réserve pour effectuer ce type de remplacement.

Les périodes de congés seront respectées et exclues de la période de réserve.

En cas de non-respect de cette mesure, l'étudiant s'exposera à une convocation devant le Conseil de discipline et à un risque d'exclusion des études médicales.

- **Une absence non justifiée à 2 gardes** aura pour conséquence la non validation du stage sans possibilité de rattrapage entraînant le redoublement de l'année en cours.

- **Un stage non validé et deux gardes non prises** et/ou **une absence non justifiée à trois gardes** entraîneront systématiquement la saisine du Conseil de discipline de l'Université (les sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion des études médicales).

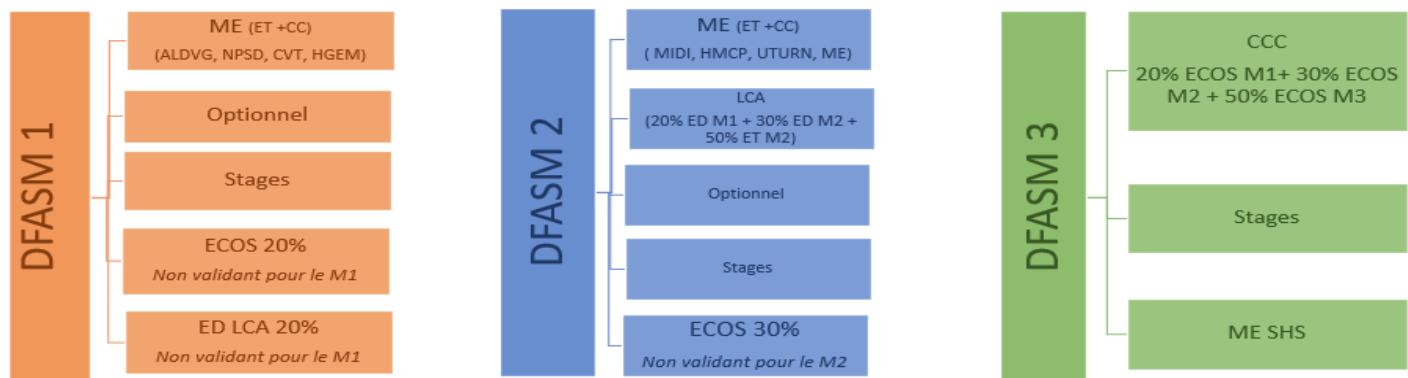
Toute absence non justifiée (hors arrêt maladie et droit aux congés annuels) sera signalée à votre employeur (le CHU de Bordeaux) qui se réserve le droit d'appliquer une retenue partielle ou totale sur votre salaire.

Modalités d'accès au 3^{ème} cycle des études médicales

Pour pouvoir accéder au 3^{ème} cycle, vous devez avoir validé le DFASM (Diplôme Approfondi en Sciences Médicales) et avoir validé le Parcours National (EDN + ECOS + Point Parcours (*facultatif*)).

Le DFASM (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales)

La validation des 3 années d'externat soit : le DFASM 1 + DFASM 2 + DFASM 3.



VALIDATION DU DIPLOME DFASM

si :

DFASM 1

Validé

DFASM 2

Validé

DFASM 3

Validé

25 GARDES

Validées

Le Parcours National (EDN + ECOS + Point Parcours (*facultatif*)) :

